



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1942 MERCREDI 19 FÉVRIER 2014

Centrafrique

Denis Sassou N'Guesso appelle au renforcement de la force internationale



Les troupes de la Misca à Bangui

Dans une interview parue le 17 février dans le quotidien français Le Figaro, le chef de l'État congolais qui dirige la médiation dans la crise centrafricaine a plaidé pour que le nombre de soldats internationaux dans ce pays passe à 10 000 hommes, contre 6000 actuellement.

Denis Sassou N'Guesso qui a rappelé l'important défi humanitaire à relever dans ce pays souligne que le renforcement des effectifs permettra de quadriller toute la RCA et mettre fin à l'instabilité.

Page 9

SÉCURITÉ MARITIME

Le port de Pointe-Noire choisi parmi les escales du porte-avions italien Cavour

Cet appareil du 30^e groupement de la marine militaire italienne accostera, du 20 au 25 février, au port autonome de Pointe-Noire, où sont prévus des exercices et une formation sur la lutte contre la piraterie et la sécurité maritime au profit des marins congolais. L'escale de Pointe-Noire, avec celle de Luanda en Angola, s'inscrit dans le cadre d'une campagne navale de circumnavigation de l'Afrique par ce fleuron de la technologie de défense italienne.

«La visite du porte-avions Cavour et du Groupe national constituera un signal fort de notre amitié envers le Congo. C'est une étape marquante des relations bilatérales, ainsi qu'une base pour développer ultérieurement les efforts conjoints avec le Congo dans le domaine de la défense et de la sécurité maritime», indique un communiqué de l'ambassade d'Italie au Congo.

Page 22

BRAZZAVILLE 2015

Jean Lounana Kouta nommé directeur des Jeux africains

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a procédé à la nomination

des membres de la direction générale et du secrétariat des 11^e Jeux africains de 2015. Ainsi, Jean Lounana Kouta animera la direction de la structure. Il est secondé par Émile Bienvenu Bakalé. La note précise qu'Armand Brice Opimba assumera les fonctions de secrétaire général avec Gandzien Bongo comme adjoint.

ÉDITORIAL

Onusie

Page 2

Congo-Chine

C'est parti pour le jubilé d'or

Le ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ikouébé et l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, ont donné, hier à Brazzaville, le top des festivités commémoratives des 50 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. En attendant la grande cérémonie prévue le 22 février dans la capitale congolaise, les deux diplomates se sont échangé les lettres de félicitation que les présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping ont adressées l'un à l'autre.

«Les échanges de lettres que nous venons d'effectuer marquent le début d'une série d'activités en prélude à ce cinquantenaire», a indiqué l'ambassadeur Guan Jian.

Page 10



L'échange des lettres entre le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, et l'ambassadeur de Chine au Congo

QUARTIER JACQUES OPANGAULT/DJIRI

L'insécurité inquiète les populations

Page 5

ÉDITORIAL

Onusie

Lentement mais sûrement, la crise qui déchire la République centrafricaine devient, à juste titre, l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale. Au point que dans quelques mois, l'Organisation des Nations unies s'engagera, malgré ses réticences présentes, au côté de pays comme le Congo et la France qui se sont courageusement lancés dans une campagne visant à ramener la paix dans ce pays frère. L'enjeu humain est tel, en effet, que seule une action coordonnée, soutenue par de puissants moyens financiers et matériels, permettra de guérir un mal qui menace de gangréner le Bassin du Congo dans son ensemble.

Toute la question est de savoir si les Nations unies rééditeront l'opération désastreuse qui, jusqu'à une date récente, aggrava au lieu de le résoudre le problème qu'affrontait un autre pays de la région, la République démocratique du Congo. Car, dans les régions de l'Est où ils étaient déployés afin de mettre fin au chaos engendré par la violence des milices, les 17 000 «Casques bleus» de la Monuc n'ont obtenu aucun résultat significatif. Ils ont mobilisé des moyens militaires énormes, dépensé des fortunes, perdu un temps précieux sans obtenir les résultats probants qui auraient justifié cette intervention.

Devant un tel échec, la communauté internationale doit, avant de s'engager dans une nouvelle aventure, s'interroger sur sa capacité à mettre sur pied une force militaire crédible. Instruite par l'expérience, il lui faut tirer les leçons de son incurie passée et prendre les dispositions qui permettront de ramener la paix sur le terrain à un prix raisonnable. Au lieu de confier à des bureaucrates confortablement installés dans la tour de verre de Manhattan, à New York, le soin de mettre sur pied la future force d'intervention en Centrafrique, l'ONU serait sage d'appuyer le travail de fourni que mènent sur le terrain la Misca et la force Sangaris. Cela lui éviterait de dépenser en pure perte des milliards de dollars et lui permettrait de contribuer efficacement au retour de la paix.

À l'heure où s'amorce au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU le débat sur l'aide qu'il convient d'apporter à la Centrafrique, il ne serait pas inutile que des pays comme le nôtre fassent entendre leur voix avec force pour rappeler ces vérités d'évidence.

Les Dépêches de Brazzaville

MOUVEMENT POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS

Jean-Claude Ibovi annonce le congrès pour le 2 mars

À l'issue de la réunion du secrétariat national organisée le 18 février, à Brazzaville, les membres de cette instance dirigeante et ceux de la Commission nationale d'évaluation et de suivi du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) ont convenu que la deuxième session du conseil central aura lieu du 2 au 3 mars.

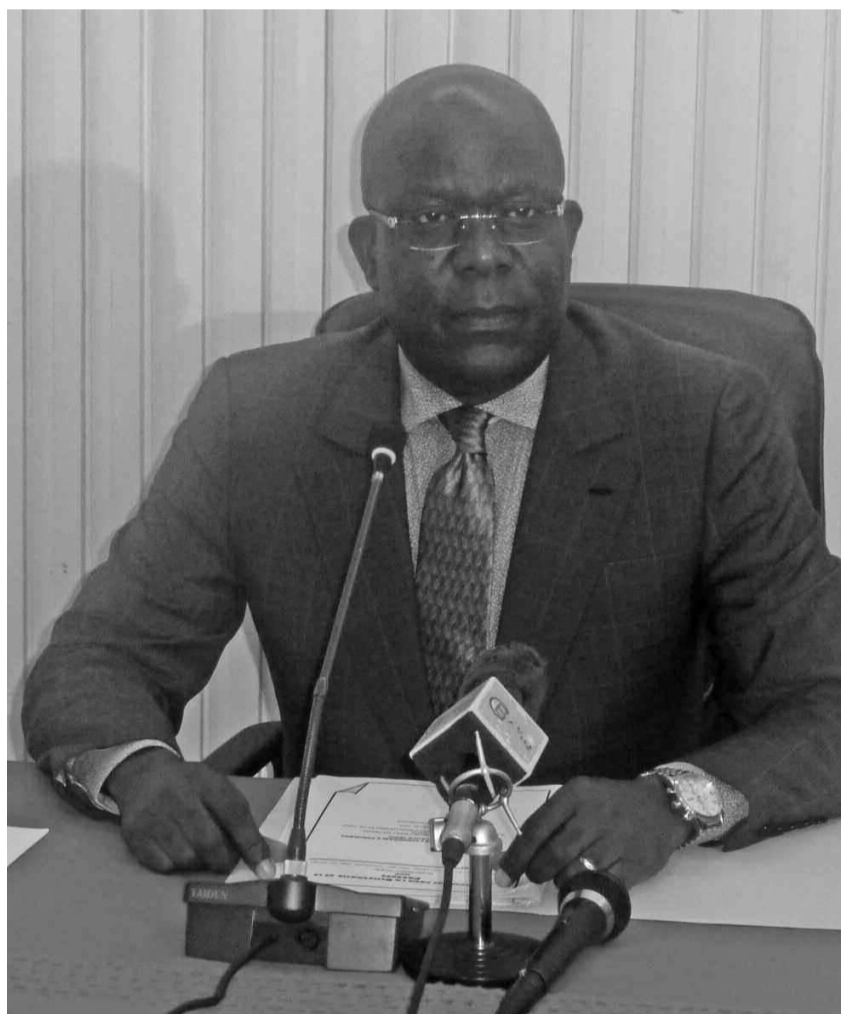
Le président de cette formation politique, le député Jean-Claude Ibovi, a exhorté les participants à la rencontre du 18 février, à tout mettre en œuvre pour donner un cachet particulier et spécial à la prochaine rencontre du

conseil central qui se tiendra dans un contexte politique national marqué par la préparation des élections locales et sénatoriales.

Dans son discours prononcé à l'occasion de la réunion du secrétariat national, le président du MDP a également insisté sur cet aspect. «Notre rencontre de ce jour se tient dans un environnement politique pathétique, plein de stress, qui nous conduit inexorablement aux échéances électorales locales et sénatoriales. Elle représente pour moi un rendez-vous particulier du fait également de son caractère bilatéral, parce que notre parti a atteint

ses sept ans d'existence», a-t-il déclaré. «Sept ans, a-t-il poursuivi, n'est ni l'âge adulte, ni l'âge mûre, mais l'âge de la prise de conscience. À cet âge, on peut distinguer le bon du mauvais grain parce qu'au sein du MDP, on agit comme des agriculteurs qui sèment au bon moment pour espérer récolter de bonnes semences», a ajouté le député. En outre, fort de son expérience des enjeux électoraux, Jean-Claude Ibovi a interpellé la conscience collective afin que son parti puisse se saisir de l'opportunité que lui offrent les prochaines échéances électorales, pour mobiliser davantage de militants à se rendre massivement au vote, en vue d'augmenter le nombre de ses représentants au sein des conseils locaux et du Sénat. «Malgré les obstacles, les difficultés, malgré nos limites, que nous devons braver, évitons d'être comptés parmi les observateurs politiques indécis, au risque de subir ce que disait Saint Augustin : à force de tout voir, on finit par tout supporter; à force de tout supporter, on finit par tout accepter», a martelé le député.

Répondant à la question d'un journaliste qui voulait savoir les stratégies politiques communes élaborées par le MDP et son allié, le Parti congolais du travail (PCT), dans la perspective des prochaines élections locales et sénatoriales, Jean-Claude Ibovi a précisé que cette question sera examinée au cours de la prochaine session du conseil central, qui s'ouvrira le 2 mars à Brazzaville. Invité par un autre journaliste à donner son point de vue sur la suspension de siéger au sein des commissions techniques du recensement administratif spécial des membres des partis de l'opposition républicaine, le président du MDP a indiqué qu'assurément, à l'issue de la deuxième session du conseil central, le MDP donnera également son appréciation sur cette opération.



Le député Jean-Claude Ibovi

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe -

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas

Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces

: Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les experts africains examinent l'avenir économique du secteur

Réunis à l'occasion du forum régional de l'Union internationale des télécommunications (UIT), dont les travaux ont été lancés le 18 février à Brazzaville, les experts venus de plusieurs pays de la région, vont développer les problématiques africaines des télécommunications, qui intègrent les aspects économiques et financiers ainsi que ceux liés à l'innovation.

Plus de 70 techniciens venus d'une vingtaine de pays africains, prennent part à ce forum régional, co-organisé par l'UIT et l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), sur le thème « Les aspects économiques et financiers des télécommunications/TIC pour l'Afrique ». En effet, jusqu'au 21 février prochain, les participants vont développer, à partir du thème central, de nombreux sous-thèmes qui leur permettront d'aborder avec sérénité, la principale problématique liée aux questions économiques et financières

touchant aux technologies innovantes. Ils plancheront aussi sur la manière d'appréhender davantage les bonnes pratiques liées à la tarification de l'Internet, mises en place sous d'autres cieux et qui par la suite, ont donné des résultats probants.

Animés par des experts de renommée internationale, ces exposés portent notamment sur : l'impact du développement de l'Internet et des OTT ; le câble sous-marin : organisation et fonctionnement d'un consortium, accord de maintenance d'un système ; la tarification des interconnexions IP ; les coûts et politiques tarifaires dans la région. Dans le cadre de ces exposés, les participants débattront aussi de la mise en œuvre et de la gestion des points d'échange Internet (IXP), et de la régulation des prix des services dégroupés (large bande fixe et mobile).

Le but des assises est d'envisager des solutions visant l'accessibilité à tous aux services Internet à



Les responsables des télécommunications à l'ouverture des travaux. (photo adiac)

moins coût en Afrique, ainsi que la mise en place de prix orientés coûts, facteurs déterminants de l'équilibre entre l'offre et la demande pour les services Internet sur le continent.

Ouvrant les travaux, le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, qui s'est réjoui de la tenue de ces

assises à Brazzaville, souhaite que cette réunion produise rapidement des effets. « Nous voulons que cette réunion soit un premier départ qui nous permettra, j'en suis sûr, d'aboutir à la mise sur pied d'un cadre de concertation inclusif qui nous conduira vers l'atteinte de cet objectif majeur : La mise en place de ces instruments

doit nous donner accès à un plan tarifaire qui puisse satisfaire les populations », a-t-il souligné.

Dans son mot de circonstance, le directeur général de l'ARPCE, Yves Castanou, a également exprimé son satisfecit quant à l'organisation de cette cérémonie à Brazzaville.

Firmin Oyé

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Les cadres et agents se forment au système de télé-conduite

Assurée par la société Électricité de France (EDF), cette formation vise à renforcer les capacités techniques et professionnelles du personnel technique évoluant aussi bien au sein du Centre national de dispatching (CND) de Djiri, que dans d'autres structures techniques, dans le domaine de la télé conduite et des télécommunications, en vue d'améliorer la qualité de services

donneront des enseignements appropriés et spécialisés, en ce qui concerne la télé-conduite et les télécommunications, à cette dizaine de cadres et agents de la SNE. Vraisemblablement, ils apprendront de nouvelles techniques liées à leur profession, et devront à leur tour, les mettre au service de la SNE, afin que celle-ci améliore ses prestations et ses compétences pour le bien des po-

pensable d'EDF, Claude Hartmann. Dans le cadre du partenariat que la SNE avait signé avec cette société française, l'EDF va animer des séminaires de renforcement des capacités en faveur de l'ensemble du personnel de la SNE.

Le personnel Centre national de dispatching a été choisi en premier lieu, en raison du rôle transversal et déterminant que ce centre joue dans la chaîne de distribution de l'électricité. « Beaucoup de formations seront organisées. Aujourd'hui, nous avons choisi le Centre de dispatching parce que l'un des problèmes majeurs que nous avons, ce sont les coupures intempestives de l'électricité, les problèmes de black-out qui sont généralement dus aux facteurs indépendants sur la configuration de l'ensemble du réseau », a souligné le directeur général adjoint de la SNE, Léon Armand Ibovi, qui a patronné la cérémonie.

En effet, dans ses attributions, le CND joue un rôle d'avant-garde sur l'ensemble des lignes de transfert, mais il a aussi la responsabilité de contrôler les capacités de transit de l'électricité ainsi que les relations avec les différents fournisseurs. « À partir d'ici, on peut savoir tout ce qui se passe à Ewo, à Boundji et partout dans le pays. C'est le cœur de notre société ici, voilà pourquoi nous avons choisi le Centre de dispatching. Car il y a des ingénieurs en télécommunications », a conclu Léon Armand Ibovi.

F.O.

VOIES NAVIGABLES

2 milliards pour construire un nouveau canal sur la rivière Alima

Le gouvernement devrait dégager une enveloppe d'environ 2 milliards FCFA pour construire un canal artificiel de décharge des eaux au niveau de l'embouchure Alima. L'objectif : résoudre le problème d'ensablement qui bloque la circulation à ce niveau depuis quelque temps.



La proposition de construction d'un canal artificiel de décharge des eaux ressort des études menées par un bureau d'études français, Artélia, sur demande du groupement d'intérêt économique pour le service d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN). Selon les études, ce canal mesurera 800 mètres de longueur et 100 mètres de largeur.

« Remplie de sable, l'ancienne embouchure sera totalement bloquée pour donner de la pression à la nouvelle passerelle qui sera créée. Les 300.000 m³ de sable qui sortiront de ce fleuve permettront même de créer un petit village avoisinant », a indiqué l'administrateur du GIE-SCEVN pour le Congo et la Centrafrique, Alain Robert.

Par ailleurs, pour réouvrir la rivière Sangha sur l'axe Ouesso-Mossaka, il est prévu de casser près de dix barrages et épis de type « Castor », construits en 1982, pour améliorer les conditions de navigation sur la Basse-Sangha. Faute de suivi d'entretien, ces ouvrages constituent d'après les hydrographes de ce groupement un véritable obstacle à la navigation.

« Ces barrages ont été construits pour dévier le courant d'eau vers les passes à haut risque d'échange sur le banc de sable en période d'étiage. Après vingt ans, ces barrages n'ont pas produit les résultats escomptés. D'où la nécessité de les détruire », a expliqué l'hydrographe, chef de brigade de balisage dans la Sangha, Charles Soussa.

Lopelle Mboussa Gassia



Les techniciens de la SNE à l'ouverture de la formation

de la SNE.

Financée par l'Agence française de développement (AFD), la formation sera assurée par EDF, dans le cadre du partenariat qu'elle a signé avec la SNE. Au total quatorze participants dont la plupart sont essentiellement des jeunes ingénieurs spécialisés dans la télé conduite, participent à cette formation qui se tient du 17 au 21 février au CND, situé à Djiri dans le 9e arrondissement.

Pendant cinq jours, les techniciens et ingénieurs venus d'EDF

populations.

« Cette formation va permettre de doter le personnel de ce centre national de dispatching, des compétences adéquates en vue d'une meilleure qualité de services aux clients. EDF a souhaité que cette fonction se tienne en parallèle avec des actions techniques que nous conduisons avec la SNE, de sorte que notre action s'inscrive dans la durée afin que les jeunes et l'ensemble des travailleurs de la SNE soient formés à leur métier pour les années à venir », a indiqué le res-



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.

Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangaï	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Il faut arrêter de croire que le destin de la France est d'être le gendarme de l'Afrique, de lui mettre sur le dos tous les problèmes. Il est grand temps pour les États africains d'assumer leurs responsabilités sur leur continent!»

Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, Le Figaro, le 17 février 2014

□ «La démocratie, c'est la souveraineté du peuple, cette idée sous les coups de boutoir de la mondialisation capitaliste éclate au profit d'institutions, de mécanismes qui décident à la place des peuples.»

Patrick Brody, Syndicaliste français, tribune publiée dans l'Humanité, le 14 février 2014

□ «Le Mali symbolise aussi l'échec des politiques coloniales, qui ont juxtaposé des peuples, des tribus, des clans, sans respect pour le concept de nation. Nous n'avons pas su gérer cet héritage calamiteux.»

Didier AWADI, artiste sénégalais, (Ma Révolution) l'un des fondateurs du rap africain francophone et parmi les leaders du hip-hop continental, dans Afrique magazine le 09 mars 2013.

□ «La liberté d'expression n'existe que quand on l'applique aux propos qu'on réprouve.»

Serge Halimi, journaliste et écrivain français, Le Monde diplomatique, février 2014

□ «Les entrepreneurs ont besoin de liberté, d'espace, de reconnaissance et d'être encouragés»

Carlos Diaz, Français, basé en Californie (USA), fondateur de Kwarter (Tv et applications de téléphonie), s'exprimant à l'occasion de la visite de François Hollande, AFP, le 10 février 2014.

□ «La culture peut redonner une force de séduction à la démocratie»

Takis Thodoropoulos, écrivain grec, à l'occasion des Journées d'Athènes organisées du 6 au 7 février 2014 à Paris

FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Les experts examinent les termes de références

Les agents du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable, en collaboration avec la Direction des études et de la planification ainsi que l'unité de coordination du Projet forêt et diversification économique (PFDE), apprécient les termes de références proposés par les acteurs.

Une fois validés, ces termes de références permettront de mettre en œuvre le plan de travail annuel et le budget exercice 2014, approuvés par le comité de pilotage depuis décembre dernier. «Les termes de références, objets de la présente retraite, vont, pour chacune des activités à réaliser, donner l'éclairage sur les objectifs poursuivis, et l'ensemble de la procédure à suivre en vue d'atteindre les résultats escomptés. Ils revêtent de même, un caractère éminemment stratégique pour la mise en œuvre des activités du projet», a déclaré le coordonnateur adjoint du PFCE, Jacques Ossissou, à l'ouverture de l'atelier, le 18 février à



Les participants à l'ouverture des travaux, le 18 février à Kintélé. photo adiac

Kintélé, dans la périphérie nord de Brazzaville.

Lancé en mars 2013, le PFDE a pour objectifs, entre autres, de renforcer les capacités institutionnelles du ministère de l'Économie forestière, et de créer un environnement favorable aux activités du secteur privé et des petits propriétaires dans le secteur forestier. Il vise également à faci-

liter l'implication des populations locales et autochtones dans la gestion des ressources forestières. Financé par le gouvernement et la Banque mondiale, ce programme vient en appui aux grands défis internationaux auxquels le Congo fait face, à savoir le processus REDD+ et l'APV-Flegt.

Lopelle Mboussa Gassia

QUARTIER JACQUES OPANGAULT/DJIRI

L'insécurité inquiète les populations

Les habitants de la zone Lounda, quartier Jacques Opangault, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, implorant les pouvoirs publics.

Des mesures de sécurité sont attendues pour permettre la libre circulation des personnes et des biens. La doléance a été formulée par le président du collectif des habitants, Rodrigue Koumou, suite aux actes de banditisme observés la nuit, le long de l'avenue des Ambassadeurs reliant les quartiers Mikalou-Jacques Opangault.

D'après Rodrigue Koumou, ces

actes ont lieu chaque nuit. Leurs auteurs profitent du manque d'électricité sur tout le long de l'avenue pour commettre des vols, menacer les populations et détourner les biens d'autrui. «L'insécurité qui règne au quartier Jacques Opangault suscite la psychose au sein des populations. Celles-ci ne peuvent pas vaquer convenablement à leurs occupations et sont obligées de rentrer ou de sortir plus tôt. Aussi demandent-elles aux autorités de renforcer les équipes de sécurité et de tout mettre en œuvre pour

que les avenues principales soient éclairées», a indiqué le président du collectif.

Notons par ailleurs que le quartier Jacques Opangault est confronté également à un problème de transport dû principalement au manque de routes bitumées reliant le quartier à un autre, et à l'enlèvement des véhicules en période de pluie. En outre, ce quartier a des pistes montagneuses jonchées de pneus. Elles sont à ce titre, dénommées les «Cent pneus».

Lydie Gisèle Oko



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter



ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:
Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connaissance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);
- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »:
pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

VIE ASSOCIATIVE

Les retraités du district de Gamboma se mobilisent

Une importante assemblée générale ordinaire de l'union des retraités du District de Gamboma s'est tenue le 17 février dans l'arrondissement 6 (Talangaï), suivie de la réception du président de la Fédération des ONG et associations de développement des Plateaux (FOADP), Félix Ibara Ndeli.

La restitution de l'assemblée générale du 16 décembre dernier, la réception des nouveaux membres, ainsi que la présentation de la FOADP ont été les temps forts de cette rencontre. Le président de la FOADP, Félix Ibara Ndeli, a rappelé l'utilité de cette rencontre: «L'intérêt de cette rencontre se situe non pas seulement dans la prise de contact avec la FOADP, dont j'ai l'honneur de conduire les destinées, mais, et ce surtout avec l'Union des retraités du district de Gamboma [URDG], pour intérioriser et vulgariser le bien-fondé de l'existence même de cette fédération. Le but est de mobiliser toutes les associations et ONG autour des activités agropastorales et économiques qui doivent générer des revenus, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la vie chère.»

Le président de l'URDG, Michel Mbon, a promis d'apporter son soutien à cette initiative en vue de consolider l'unité au sein des ONG et associations membres de la FOADP. Il a souligné que la principale ambition de l'adhésion de l'URDG était de donner à l'asso-

ciation une meilleure visibilité au plan externe et une meilleure assise au plan interne.

À propos de la création de la FOADP, instrument de lutte pour le développement économique et social du département des Plateaux, Michel Mbon a déclaré: «L'URDG s'est affiliée à la FOADP pour répondre à une exigence naturelle, à savoir exploiter les énormes ressources naturelles qui n'attendent que des bras valides pour être valorisées.» Il a souligné que l'inorganisation de la société

ajouté.

Cela fait maintenant quatre ans que la FOADP a lancé ses actions économiques dans le département des Plateaux, en particulier dans le domaine agricole et agropastoral. Cette politique s'est progressivement mise en place dans tous les districts du département. Pour sa réalisation, la FOADP a fait appel aux capacités de ses adhérents en mobilisant leurs cotisations pour le financement des projets, auquel contribue également le Fonds du soutien agri-



Une vue des participants

civile départementale expliquait en partie la situation de précarité dans laquelle est engluée la population rurale, bien que le département des Plateaux ne connaisse ni sécheresse, ni inondation, ni tremblement de terre, volcan ou cyclone. «Devant ces immenses potentialités, il nous appartient, ONG et associations membres de la FOADP, de lier l'utile à l'agréable pour assurer à tous des lendemains meilleurs. L'URDG est assurée du soutien technique que lui apporteront les experts de la FOADP en la matière», a-t-il

coïlé. Parmi les réalisations, on peut citer la mise en culture de 80 hectares de maïs à Ollombo, de 25 hectares de manioc et de nombreuses autres variétés de plantes (concombres, arachides, pastèques). À Gamboma, la FOADP a réalisé plus de 10 hectares d'ignames de manière permanente ; à Djambala, Abala et à Mpouya, des installations pour le poisson, etc. Signalons que la FOADP regroupe en son sein plus de trente-deux ONG et associations.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo se prépare pour le congrès euro-africain de cancérologie

Spécialistes étrangers et congolais sont attendus au congrès euro-africain de cancérologie qui se tiendra en 2014 au Sénégal, sous l'implication du professeur Amadou Dem, responsable de l'enseignement du cancer à l'université de Dakar.

Sauf changement de programme, le thème retenu pour ce congrès porte sur: « Les tumeurs en Afrique ». Des symposiums et des expositions ouvriront les travaux du congrès.

La délégation congolaise comptera quatre ou six personnalités importantes conduites par le professeur Charles Gombé Mbalawa. «Pour des raisons pratiques, je crois que le congrès pourra se tenir en début du mois de mai. Les organisateurs vont bientôt définir les dates précises. En rapport avec les recommandations du plan stratégique de la lutte contre le cancer; pour l'instant, nous sommes en train de rédiger le rapport quadri-annuel 2010-2013, qui rassemble toutes les informations sur l'ampleur du cancer au Congo», a expliqué le Pr Charles Gombé Mbalawa.

Selon ce dernier, chef du service cancérologie au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, il s'agit d'un congrès médical qui portera sur les échanges et les travaux menés par des chercheurs africains sur le cancer. À Brazzaville par exemple, au terme du congrès euro-africain de cancérologie, ont été mises au point les possibilités de pérenniser l'enseignement de la cancérologie et l'organisation de la participation francophone pour discuter des cancers.

Un peu partout en Afrique, la politique de subvention des médicaments contre le cancer, qui reviennent très cher aux patients, est encore faible. L'inexistence des centres d'oncologie, c'est-à-dire des centres qui vont permettre d'étudier les cancers, est notoire. En rappel, Yaoundé, capitale du Cameroun, abrite le secrétariat permanent du congrès euro-africain de cancérologie et avait eu le privilège d'accueillir les deux premières éditions avant de céder le témoin aux villes d'Abidjan, de Libreville et de Brazzaville.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

L'Égypte fait un don de médicaments au Congo



Une vue du don

Ce geste vient renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays au niveau du secteur de la Santé. À l'issue d'un entretien de près d'une demi-heure, Ihab Abo Serie, parlant au nom du gouvernement égyptien, a informé que l'opération se poursuivra. Outre la dotation en médicaments, l'Égypte entend désormais envoyer ses médecins travailler ici au Congo. En effet, le pays envisage également de pourvoir les hôpitaux du Congo en équipements sanitaires à commencer par l'hôpital d'Oyo avant de poursuivre avec ceux des autres départements. À noter que ce don de médicaments est composé d'antibiotiques et de calmants.

G.O.

IN MEMORIAM

19 février 1995 – 19 février 2014, voici jour pour jour dis neuf ans qu'il a plu au Tout-Puissant, père créateur du ciel et de la terre, source de toute vie, de rappeler à lui, notre cher Père Michel Ewangui, à 55 ans d'âge. En cette date mémorable et de triste anniversaire ses enfants Cephass Germain Ewangui, Claudia Clarisse Ewangui, Flore Ewangui et Armand Michel Ewangui prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. A jamais notre père, nous te regretterons. Paix à ton âme.



Store OFIS



iPhone 3Gs
Offrez-lui bien plus qu'un je t'aime

Revendeur Agréé

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

f www.facebook.com/airtelcongob

Tous les jours

pour
300 FCFA | **6** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Congo-Congo

Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

**Le réseau qui
nous unit**

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

CENTRAFRIQUE

Denis Sassou N'Guesso plaide pour un effectif plus conséquent

Dans un entretien accordé au quotidien français Le Figaro, paru le 17 février, le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur de la crise centrafricaine, évoque pour la première fois dans un journal étranger la situation en Centrafrique et ses propositions à ses pairs. Un point de vue qui converge dans son principe avec la position de la France et des Nations unies.

Le président Denis Sassou N'Guesso pense qu'il faudrait plus d'hommes en armes en Centrafrique pour quadriller un pays une fois et demi plus grand que la France. Il chiffre à 10 000 le nombre de soldats nécessaire, contre 6 000 actuellement, pour mettre fin à l'instabilité de la Centrafrique. Il indique avoir fait la proposition à ses homologues de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) qui «ont décidé de donner 100 millions de dollars, en soutien à la Misca et au gouvernement de transition en Cen-

trafrique». Il en va aussi de la stabilité de l'Afrique centrale.

La France vient de renforcer son dispositif dans l'opération Sangaris de 400 soldats, soit un total de 1 600 hommes, alors que la Misca, la force africaine de l'Union africaine (UA), compte 6 000 hommes (dont 1 000 soldats congolais) sous le commandement du général congolais, Jean-Marie Michel Mokoko, ce qui, néanmoins, n'a pas permis de faire cesser les pillages, les violences interconfessionnelles entre musulmans et chrétiens. L'Union européenne envisage de doubler les effectifs d'Eufor RCA, pour les faire passer de 500 à 1 000 hommes : ils sont attendus au mois de mars. À terme, l'ONU envisage une véritable opération de maintien de la paix avec 10 000 Casques bleus, ce qui nécessite l'accord de l'UA, encore réticente, et une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le président de la République du Congo insiste sur la réussite

du désarmement de la Séléka et des milices anti-balaka. Les violences ont provoqué le déplacement de près d'un million de Centrafricains, des exactions et assassinats, coupé ce pays enclavé, asphyxié son économie, aujourd'hui au bord d'une crise humanitaire, alors qu'il détient l'un des plus gros potentiels agricole et minier de l'Afrique subsaharienne.

Denis Sassou N'Guesso indique avoir informé son homologue français, François Hollande, dès avril 2013 des risques que faisait courir la coalition rebelle de la Séléka à la Centrafrique. «Plus tard, les faits m'ont donné raison. J'avais perçu les prémices d'un conflit confessionnel, aujourd'hui généralisé en RCA », souligne le président.

Concernant le départ du président François Bozizé, il explique qu'«obligés de prendre le train à marche», les chefs d'État de la Céac ont «d'abord constaté le fait accompli et l'installation d'un gouverne-

ment de la Séléka». «Nous avons ensuite ramené ce gouvernement dans l'axe du protocole que nous avions négocié à Libreville en 2012, qui prévoyait une période de transition et une réconciliation nationale. La Séléka avait déjà commis de graves crimes, mais elle l'a accepté. Nous avons donc eu un Parlement de transition, une Charte faisant office de Constitution, et nous avons tenté de remettre sur pied le système judiciaire.»

Denis Sassou N'Guesso a rappelé le défi humanitaire à relever en Centrafrique en ramenant des familles qui campent dans la brousse, dans des camps de regroupement ou dans les pays voisins, mais aussi les défis politiques : remettre l'Administration en état de fonctionnement, ainsi que les autres institutions démocratiques, sans oublier le défi judiciaire.

Denis Sassou N'Guesso et les interventions françaises dans les autres pays africains

Sur l'intervention française en Libye et l'élimination de son guide Mouammar Kadhafi par les Occidentaux, le président Denis Sassou N'Guesso se demande «s'ils avaient ou non réfléchi à l'avance, s'ils avaient ou non une solution de remplacement». «Notre solution pacifique n'a pas été choisie. Est-ce dommage ? Les faits parlent d'eux-mêmes...», déplore-t-il, s'inquiétant de la prolifération des armes aujourd'hui en Afrique.

Sur le Mali, il souligne la convergence des pays de l'Union africaine qui ont salué l'intervention militaire française, considérant qu'«au Mali, la France a fait ce qu'il fallait», ajoutant en conclusions: «Il faut arrêter de croire que le destin de la France est d'être le gendarme de l'Afrique, de lui mettre sur le dos tous les problèmes. Il est grand temps pour les États africains d'assumer leurs responsabilités sur leur continent!»

Noël Ndong

B
BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024
à 19 500 FCFA

Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010
à 29 900 FCFA

Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570
à 8 950 FCFA

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Les Brèves du monde

Procès Pascal Simbikangwa : de nouveaux témoignages contradictoires sur l'accusé

De nouveaux témoins ont jeté leurs éclairages contradictoires lundi sur Pascal Simbikangwa, le premier Rwandais poursuivi pour crimes liés au génocide en France, près de 20 ans après ce drame. Anatole Nsengiyumva est l'ancien patron du « bureau G2 », le renseignement militaire où fut brièvement affecté Pascal Simbikangwa, après qu'un accident eut laissé paraplégique le jeune capitaine de la garde présidentielle en 1986. Versé dans le civil, l'accusé allait rejoindre le Service central de renseignement de la police (SCR), avec rang de « directeur », dit-il. Mais pour le lieutenant-colonel Nsengiyumva, «c'était un petit agent» chargé de la revue de presse, «il n'était directeur de rien». Le capitaine Simbikangwa est notamment accusé d'y avoir organisé des milices et fait livrer des armes, mais son ancien chef, tout en reconnaissant ne pas l'avoir vu «pendant les événements», balaie d'une phrase: «Simbikangwa était impotent, il se déplaçait dans sa chaise roulante, il ne pouvait pas se mettre debout.»

Ukraine : l'opposition demande à Merkel des sanctions contre les proches de Ianoukovitch

L'opposition ukrainienne a demandé lundi à Berlin à Angela Merkel, une aide financière et des sanctions contre l'entourage du président Viktor Ianoukovitch, à la veille de l'examen au Parlement d'une réforme constitutionnelle réduisant les pouvoirs présidentiels pour sortir de la crise. «Je pense que l'Union européenne et l'Allemagne ont des mécanismes pour introduire des sanctions», a déclaré au cours d'une rencontre avec la chancelière allemande Vitali Klitschko, l'un des chefs de l'opposition ukrainienne et ancien champion du monde de boxe poids lourds, qui a remporté la plupart de ses victoires en Allemagne, où il est très populaire.

Centrafrique : la présidente veut une prolongation de la mission française

La présidente centrafricaine a déclaré lundi qu'elle souhaitait une prolongation de l'intervention militaire française dans son pays jusqu'en 2015, trois jours après l'annonce par Paris de l'envoi de renforts pour une mission "plus longue que prévu". «La présidente de transition (Catherine Samba Panza) nous a dit qu'il faut qu'ils (les soldats français) restent jusqu'aux élections, c'est-à-dire début 2015», a déclaré la présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale -la chambre basse du Parlement français, Elisabeth Guigou, qui conduit une délégation de neuf parlementaires à Bangui, et qui a rencontré la présidente lundi matin.

Tiras Andang

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Les festivités du cinquantième lancées à Brazzaville

La République du Congo et la Chine s'apprêtent à célébrer, le 22 février, les 50 ans de l'établissement de leurs relations diplomatiques. En prélude à cet événement, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, et l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, ont lancé les festivités de ce cinquantième, le 18 février à Brazzaville.

Au programme de cette cérémonie de lancement du cinquantième, l'échange de lettres de félicitations adressées mutuellement aux plus hautes autorités des deux pays. Du côté congolais, Basile Ikouébé a transmis au diplomate chinois la lettre de félicitation du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à son homologue chinois, Xi Jinping.

Le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération a également remis à l'ambassadeur de Chine au Congo sa propre lettre adressée au ministre chinois des Affaires étrangères. Basile Ikouébé qui témoigne avoir déjà passé quarante ans de carrière diplomatique, a informé son interlocuteur de la volonté des autorités congolaises de faire du Congo un maillon important de la diplomatie chinoise. La partie chinoise a fait le même



Hôpital de l'amitié sino-congolaise de M'Filou à Brazzaville

geste, symbolisant l'excellence des relations qui existent entre les deux États depuis leur établissement le 22 février 1964. «Le Congo et la Chine vont totaliser 50 ans d'amitié. Les échanges de lettres que nous venons d'effectuer ce matin marquent le début d'une série d'activités en prélude à ce cinquantième. Durant toute cette période, nous mènerons ensemble des activi-

tés dans plusieurs domaines. Le but est de remémorer notre passé commun», a déclaré le diplomate chinois à sa sortie d'audience.

Outre l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, le ministre des Affaires étrangères a également échangé avec Sylla Abdramane, ministre malien des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine. En

tournée africaine depuis le 8 février, celui-ci est passé tour à tour à Malabo en République de Guinée Équatoriale, à Libreville au Gabon, et terminera sa ronde à Luanda en Angola. Le but de sa mission, a-t-il précisé, est de faire connaître son portefeuille qui est encore mal connu en Afrique, et d'échanger avec ses compatriotes vivant à l'étranger. «Nous avons échangé sur la coopéra-

tion bilatérale entre nos deux pays. J'ai aussi profité de l'occasion pour remercier le Congo et son président pour le rôle qu'ils ont joué dans la résolution de la crise malienne. Nous avons également échangé sur les grandes crises qui minent l'Afrique. Sur ce dernier point, nous partageons les mêmes opinions», a déclaré le ministre malien.

Tiras Andang



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA





+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516
Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID

Passer à l'action

ITALIE

Rome maintient un haut niveau de coopération avec l'Afrique

Les incertitudes politiques à Rome n'auront aucun impact négatif sur une coopération solide, assurent les officiels.

Le Premier ministre Enrico Letta a démissionné, et depuis lundi c'est Matteo Renzi qui est chargé de former un nouveau gouvernement. Avec l'ancienne équipe, s'en va une des figures emblématiques de l'Afrique sur l'échiquier politique italien, Cécile Kyenge Kashetu, la désormais ex-ministre de l'Intégration, originaire du Congo RDC. Au moment où ces lignes sont écrites, la classe politique est occupée à un jeu italien particulier, le toto-ministri, c'est-à-dire les pronostics sur qui fera ou non partie de l'équipe que va former Matteo Renzi, homme plein de fougue mais assez frileux sur les questions d'intégration. Ces incertitudes n'empêchent pas que Rome réaffirme sa volonté de maintenir un haut niveau de coopération avec l'Afrique, toujours dans l'esprit du gagnant-gagnant devenu sa marque de fabrique en la matière. Le porte-avion Cavour, de la 30e flotte italienne, poursuit imperturbablement son tour hu-

manitaire de l'Afrique (il est arrivé à Luanda, avant d'accoster cette semaine à Pointe-Noire). Et tout porte à croire que Matteo Renzi pourrait maintenir dans son gouvernement la même ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Emma Bonino.

Toutes ces raisons donnent à penser que l'Italie ne changera pas de cap avec le changement de gouvernement. Du reste, les humanitaires assurent que tous ces chambardements n'auront aucun impact sur leur volontarisme face à une Afrique qui se révèle, plus que jamais, partenaire et clé de voûte de la coopération multisectorielle italienne. Vendredi de la semaine dernière à Rome, l'ancien président de la Commission européenne, Romano Prodi, avait de nouveau secoué les velléités d'apathie des milieux économiques en réaffirmant que l'heure était désormais à l'Afrique.

Homme aux multiples casquettes dans le passé, l'économiste bolo-

gnais qui est actuellement représentant du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahel, n'a pas son pareil lorsqu'il s'agit de défendre l'Afrique sur la scène italienne. Même s'il fait de la fixation sur la Chine qui gagnerait, à son avis, trop de terrain sur le continent noir, Romano Prodi réaffirme que l'Afrique, pendant longtemps négligée, émerge aujourd'hui et devient protagoniste de premier plan. «*Il y a un ferment*» visible dans l'Afrique d'aujourd'hui, marquée par «*un développement porté par une croissance économique forte ; elle est politiquement jeune avec une classe moyenne qui devient elle aussi une classe de consommateurs*». «*L'Afrique d'aujourd'hui n'est pas devenue pour autant plus riche, mais elle présente assurément une tendance nouvelle, sa fermentation positive*», a insisté Romano Prodi. Malgré des défis importants, telle une attention trop peu accordée au développement des banlieues dans ses



Matteo Renzi

grandes cités et un terrorisme en inquiétante expansion, «*l'Afrique n'est plus à la marge*». La communauté internationale, soutient-il, «*devrait comprendre cette phase délicate et ne plus l'instrumentaliser*».

Le ministère italien des Affaires étrangères ne parle pas un langage différent, lui qui vient de présenter un rapport sur «*la politique italienne en Afrique*» et s'apprête à tenir ce jeudi 20 février une conférence des ministres de l'Agriculture. Et cela en concomitance avec la tenue à Rome du 37^e conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole (Fida). «*L'Italie veut replacer l'Afrique plus au centre de sa politique*», a réaffirmé Lapo Pistelli, vice-ministre des Affaires

étrangères. Au mois de janvier, Emma Bonino avait effectué la tournée des «pays tremplins» de la croissance économique africaine.

Rome considère que la vitalité économique qu'annoncent des pays comme l'Angola, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal et l'Afrique du Sud en font les fers de lance d'une coopération fructueuse pour l'avenir. «*Il est fondamental de créer une pénétration concentrée et forte dans ces pays*», conseille Romano Prodi auprès des investisseurs italiens qui seraient tentés de s'en tenir aux vieux schémas qui relèvent plus des stéréotypes figés que de la prise en compte d'une réalité en rapide mutation.

Lucien Mpama

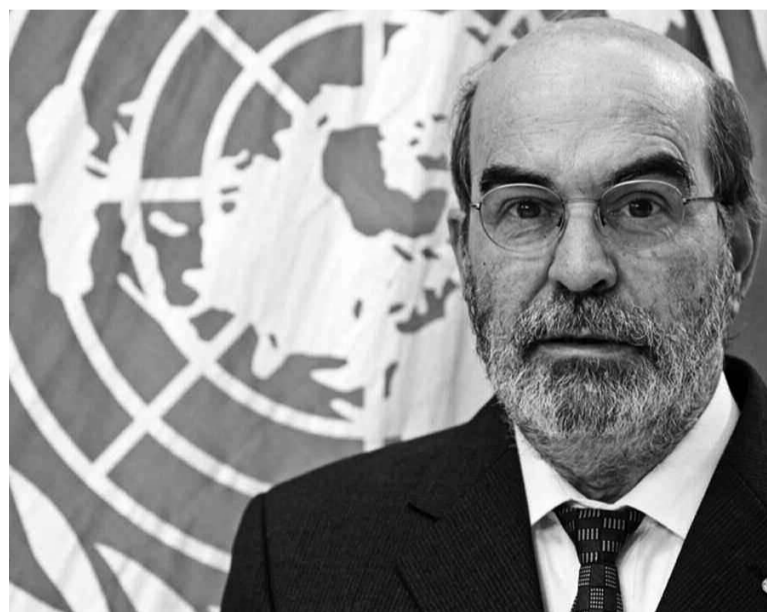
FAO

José Graziano da Silva salue le projet d'horticulture de la fondation Slow Food

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, qui est intervenu le 18 février à Milan, en Italie, estime qu'améliorer la nutrition et le développement durable grâce aux projets Slow Food de potagers en Afrique est un moyen de créer des opportunités pour les jeunes.

José Graziano da Silva s'est exprimé lors du lancement du projet d'horticulture de la fondation Slow Food pour la biodiversité, qui permettra la création de dix mille nouveaux potagers en Afrique en faveur des jeunes. Salueant l'initiative, il a souligné que ce projet faisait partie d'une «mutation profonde», nécessaire pour accorder une large place à l'agriculture familiale, aux systèmes agricoles et alimentaires durables et à la transmission des savoirs traditionnels d'une génération à l'autre. Le projet a déjà permis de planter mille potagers au sein de plus de 350 communautés dans 38 pays.

«Des projets comme celui-ci mon-



José Graziano da Silva

tront que des systèmes agricoles et alimentaires durables sont possibles si nous nous engageons tous – agriculteurs, chercheurs, écoles, étudiants, nutritionnistes, consommateurs et chefs cuisiniers», a déclaré le directeur général. «*Les potagers produisent bien plus que de la simple nourriture. Ils favorisent l'intégration, enseignent le développement durable*

et offrent un espace où les jeunes d'aujourd'hui peuvent se retrouver; apprendre, partager et se construire un capital social», a-t-il ajouté.

Soulignant que les potagers ouvraient la porte «à des opportunités d'emplois décents et à une dignité de vie», José Graziano da Silva a estimé que cette initiative de développement était particu-

lièrement appropriée pour l'année 2014, proclamée par l'ONU Année internationale de l'agriculture familiale placée sous l'égide de la FAO, et Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique par l'Union africaine.

¾ d'Africains ont moins de 25 ans

Il a fait remarquer que la population africaine est rurale aux deux tiers et que trois Africains sur quatre ont moins de 25 ans. En outre, un quart environ des 842 millions de personnes souffrant de sous-alimentation chronique dans le monde vivent en Afrique. Pour lui, le continent doit miser sur l'inclusivité pour améliorer les conditions de vie.

«*L'agriculture familiale est une voie d'intégration importante pour des millions de familles et de communautés rurales pauvres, et en particulier pour les femmes et les jeunes*», a-t-il affirmé. «*Durant des décennies, les agriculteurs pauvres ont été considérés comme un problème à résoudre. Mais là où les gouvernements ont été en mesure de leur offrir le soutien nécessaire*

et ont compris que les agriculteurs familiaux font, au contraire, partie de la solution, les résultats ont été prometteurs», a ajouté José Graziano da Silva.

La promotion de potagers locaux faisant intervenir des familles entières et transmettant le savoir-faire traditionnel et la culture de la nourriture d'une génération à l'autre pourrait contribuer à transformer les jeunes d'aujourd'hui en leaders de demain, acteurs des politiques et des décisions de sécurité alimentaire et de développement durable au niveau local, national et international.

En mai 2013, la FAO et l'organisation internationale Slow Food avaient convenu d'élaborer des actions conjointes visant à améliorer les moyens d'existence des petits exploitants et des agriculteurs en zone rurale. Dans le cadre d'un protocole d'accord sur trois ans, les deux organisations uniront leurs forces pour promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs à l'échelle locale, nationale et internationale.

N.N.G.

MALI

Quatre hauts responsables de l'ex-junte militaire arrêtés

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH), parties civiles aux côtés des familles de victimes, dans l'affaire dite des bérets rouges, se sont félicitées, le 17 février, de l'avancée essentielle du dossier puisque les intéressés ont été jugés et inculpés de «complicité d'assassinat». Ils ont été ensuite placés sous mandat de dépôt par un juge d'instruction pour leur responsabilité présumée dans l'assassinat de 21 bérets rouges en avril 2012.

Les quatre hauts responsables de l'ex-junte qui ont été jugés les 13 et 14 février, sont le général Yamoussa Camara, actuel chef d'état-major particulier de la présidence ; le général Sidi Touré, ancien directeur de la Sé-

curité d'État ; le capitaine Amadou Konaré, ancien porte-parole de la junte ; et le lieutenant Tahirou Mariko, ancien aide de camp d'Amadou Sanogo. «Ces arrestations constituent un signal fort dans le processus de lutte contre l'impunité en cours au Mali et confirment que nul ne sera au-dessus de la loi», a déclaré Me Moctar Mariko, président de l'AMDH et avocat des victimes.

Le responsable du Groupe d'action judiciaire (GAJ) de la FIDH et avocat des victimes, Patrick Baudouin, a souhaité que les autorités maliennes assurent convenablement la sécurité des victimes, des témoins, des magistrats et de l'ensemble des acteurs judiciaires en charge de ces procédures judiciaires sensibles afin de «garantir l'exercice d'une justice sereine, impartiale et équitable». L'AMDH et la

FIDH, qui accompagnent devant la justice malienne les victimes de la junte comme celles du conflit au Nord du pays, estiment que les progrès accomplis dans les procédures judiciaires qui concernent des graves violations des droits de l'homme perpétrées au Mali, constituent «une priorité pour lutter contre l'impunité, rendre justice aux victimes et contribuer à une paix durable».

Rappelons que le 22 mars 2012, le président Amadou Toumani Touré avait été renversé par un coup d'État militaire dirigé par le capitaine Amadou Haya Sanogo. L'auteur de ce coup d'État prit la tête du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNDRE). Ce comité resta l'autorité suprême du pays jusqu'au 12 avril 2012, date de la désignation de Dioncounda

Traoré comme président de la transition. Le 30 avril de la même année, les bérets rouges fidèles au président déchu, tentèrent en vain de reprendre le pouvoir. Après 3 jours de combats, les pro-Sanogo réussirent à les arrêter et certains d'entre eux furent torturés dans les geôles. Selon les enquêtes menées par la FIDH, l'AMDH et d'autres organisations de défense des droits humains, le 2 mai, 21 militaires, majoritairement des bérets rouges, détenus au camp militaire Soundiata Keita de Kati, le quartier général des forces de Sanogo, étaient emmenés dans des camions militaires et sont depuis lors portés disparus.

Saisie pour cette affaire, la justice malienne a ouvert le 26 juillet une procédure judiciaire y relative ; début novembre 2013, le juge d'instruction en charge de

l'affaire, a inculpé 17 militaires, dont le général Amadou Haya Sanogo. L'AMDH et 21 familles de victimes des militaires des bérets rouges disparus s'étaient constituées partie civile dans la procédure. Le 27 novembre, à l'issue de son audition par le juge d'instruction, le général Amadou Haya Sanogo a été inculpé de «complicité d'enlèvement» et placé sous mandat de dépôt.

Le 3 décembre, le juge d'instruction a procédé à l'exhumation de 21 corps dans le village de Diago, non loin de Kati, qui correspondraient aux 21 militaires bérets rouges disparus le 2 mai 2012. Le jour suivant, soit le 4 décembre, la FIDH et l'AMDH ont déposé auprès du juge d'instruction une demande de requalification des charges retenues à l'encontre des inculpés pour «assassinat et meurtre».

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION

Le roi du Maroc accrédite son ambassadeur auprès de la Cécac

Ali Bojji a désormais juridiction auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cécac). Les lettres de créances l'accréditant auprès de la Cécac ont été reçues le week-end dernier par le Secrétaire général de l'institution, Ahmad Allam-mi, au cours d'une cérémonie organisée au siège de l'institution communautaire.

Après le rituel consacré en la matière, l'ambassadeur du Maroc a exprimé toute sa satisfaction de voir désormais le Royaume du Maroc apporter sa contribution à l'affermissement des relations de coopération entre son pays et les États de l'Afrique centrale. «Le Maroc est un pays africain, aussi bien par sa situation géographique que par la volonté de l'histoire, et nous faisons tout pour en assumer les retombées au même titre que tous les autres pays du continent», a déclaré le diplomate marocain, avant d'ajouter: «Notre solidarité est entière vis-à-vis des pays d'Afrique centrale actuellement en situation de conflit ou post-conflit», allusion faite à la République centrafricaine et la République

démocratique du Congo. Il a, en outre, félicité les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général de la Cécac dans la recherche des solutions à toutes ces guerres fratricides. «Le Royaume du Maroc consi-

«Le Royaume du Maroc considère l'Afrique comme une priorité dans sa politique étrangère, d'où les appuis multiformes apportés au développement de plusieurs pays comme le Mozambique, le Burkina Faso et le Malawi qui ont bénéficié des aides diverses du Maroc lors des différentes catastrophes qui les ont touchés. Le Maroc participe aussi à la formation des cadres africains. Actuellement 8.500 étudiants africains en provenance d'une quarantaine de pays évoluent dans les écoles supérieures marocaines»

dère l'Afrique comme une priorité dans sa politique étrangère, d'où les appuis multiformes apportés au développement de plusieurs pays comme le Mozambique, le Burkina Faso et le Malawi qui ont bénéficié des aides diverses du Maroc lors des différentes

catastrophes qui les ont touchés. Le Maroc participe aussi à la formation des cadres africains. Actuellement 8.500 étudiants africains en provenance d'une quarantaine de pays évoluent dans les écoles supérieures marocaines», a-t-il rappelé.

Pour sa part, le Secrétaire général de la Cécac l'a rassuré de son soutien dans l'accomplissement de ses missions auprès de la communauté, en sa qualité d'ambassadeur. Ahmad Allam-mi connaît bien le Maroc et ses dirigeants pour y avoir séjourné et travaillé en qualité d'ambassadeur du Tchad. «Je suis convaincu du rôle important joué par le Maroc dans la résolution des conflits et surtout je me réjouis de votre contribution dans la recherche des solutions à la crise centrafricaine», a précisé le Secrétaire général de la Cécac, qui a rendu compte à son interlocuteur des efforts consentis par les chefs d'État et de gouvernement de la Cécac dans les différentes crises qui secouent la sous-région.

Yvette Reine Nzaba

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

179,4 millions de dollars pour les projets en Afrique

Pour la mise en oeuvre de nouveaux projets de développement dans la zone Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine) et dans quatre autres pays, la Banque islamique de développement (BID) vient de débloquent 179,4 millions de dollars.

Sur le montant total, 87,4 millions de dollars seront consacrés au programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural dans les pays de l'UEMOA ; 58,2 millions de dollars pour le projet de modernisation de la route Dédougou-Tougan au Burkina-Faso ; et 20 millions de dollars pour l'achèvement du projet d'agrandissement et de modernisation de l'aéroport international de Bamako-Senou au Mali ; 9 millions de dollars seront destinés au développement humain, notamment l'appui à l'éducation de base dans les zones prioritaires au Cameroun ; enfin, 4,8 millions de dollars seront consacrés au financement complémentaire du projet de soutien au développement des systèmes de santé au Bénin.

Noël Ndong

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA
et gagnez 1 mois gratuit
de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

CHRONIQUE

Brazzaville l'internationale

L'ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française est bien au centre du développement tant prôné du continent africain par ses fils. En effet, la capitale qui vient d'abriter deux événements majeurs se confirme comme une réelle vitrine du continent : Build Africa, premier forum qui a permis d'aller plus loin dans l'évocation des obstacles et la formulation de solutions au développement ; et la célébration du Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe qui rappelle, vingt-cinq ans plus tard, que le Congo figure parmi les acteurs actifs qui ont contribué à un grand motif de fierté et de dignité pour le continent, à savoir l'avènement de l'Afrique du Sud post-apartheid.

Il faut le reconnaître, le forum, premier du genre qui s'est tenu à Brazzaville du 5 au 7 février, ne peut laisser indifférent tant sa portée est palpable et son ambition louable. Il est indéniable que le déficit d'infrastructures sur le continent entrave sa compétitivité sur le marché mondial. Il est aussi vrai que les infrastructures nécessaires, installations qui paraissent dépasser l'échelle de l'homme, n'en demeurent pas moins des œuvres humaines. Aussi un cadre d'échange et de réflexion concret entre les acteurs mondiaux qui forgent le développement de l'Afrique s'avérait-il opportun et urgent. Cela ne suppose pas que ces cadres n'existaient pas préalablement, mais à Brazzaville on veut aller plus loin dans la réflexion et l'action.

À l'image du message de bienvenue adressé par le président Denis Sassou-N'Guesso à l'endroit des participants au forum, on comprend aisément que le Congo veut prendre sa part dans les efforts qui doivent être consentis pour créer l'harmonie qu'exigent ceux engagés sur l'ensemble du continent dans le cadre du processus d'intégration continentale et sous-régionale.

Ainsi donc le Congo en abritant ce forum ne fait-il qu'apporter sa contribution aux projets d'infrastructures prévus par le Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD), dont l'un des concepteurs, l'ancien président Abdoulaye Wade, a tenu à marquer le forum de sa présence, le Programme de développement des infrastructures en Afrique, dont la BAD est l'organe d'exécution, conçu pour prendre le relais du NEPAD et piloté par la Commission de l'Union africaine, et tous les projets inscrits dans le cadre de l'intégration sous-régionale de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale.

Les effets du forum n'ont pas tardé à se faire sentir, notamment avec la création d'un fonds d'investissement de 100 millions de dollars pour accompagner le secteur privé et la signature d'accords, à l'instar de celui conclu avec la Banque mondiale

pour la construction du barrage de Sounda de 1 000 MW dans le département du Kouilou ou encore dans le cadre de l'assistance technique, entre le Congo et Électricité de France. Rendez-vous est donc pris avec beaucoup d'enthousiasme en 2016 pour la deuxième édition.

Perturbation de calendrier oblige, suite au décès de Nelson Mandela en décembre dernier, Brazzaville a également célébré le 11 février le vingt-cinquième anniversaire de la signature du Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe. Pour rappel, la ville abritait les négociations tripartites entre l'Angola, l'Afrique du Sud et Cuba, sous la médiation des États-Unis, pour une paix négociée dans la région d'Afrique australe, et ces négociations historiques furent le fruit de moult négociations à travers les capitales occidentales qui conduisirent à la signature le 22 décembre 1988 des accords de New York.

Il n'est pas inutile de préciser que les accords de New York ont permis le retrait des troupes cubaines d'Angola et sud-africaines de la Namibie et du sud de l'Angola, l'indépendance de la Namibie et la libération de Nelson Mandela, et donc le démantèlement du régime de l'apartheid en Afrique du Sud ainsi que l'avènement d'une nouvelle ère politique et démocratique.

Comme on peut se le remémorer, si l'année 1978 avait été celle des grands espoirs déçus pour le règlement pacifique de la question de la Namibie, et suite à la mauvaise foi des tenants de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, en 1988 le dialogue était redevenu possible à la faveur de deux événements. D'une part, l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev, avant même l'effondrement du bloc socialiste, manifestait sa volonté de se désengager des conflits du tiers-monde. D'autre part, le Congo affichait sa détermination en faveur des luttes de libération dans son combat contre l'apartheid sud-africain et la quasi-annexion de la Namibie par Pretoria. Convaincus déjà à l'époque que seule une solution africaine pouvait permettre le règlement de ces problèmes, deux médiateurs sortaient ainsi de l'ombre et étaient officiellement remerciés, le gouvernement suisse et la République du Congo par son président, Denis Sassou-N'Guesso.

Le Protocole de Brazzaville, signé le 13 décembre 1988, doit donc être considéré comme la pièce essentielle de ces longues négociations, et Build Africa comme un catalyseur pour le développement du continent africain. Il faut donc bien croire à la vocation internationale et bienfaitrice de Brazzaville.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

DISTINCTION

Bruno Jean Richard Itoua reçoit le prix du meilleur citoyen Model Africain

Ce trophée, dont c'est la deuxième édition, est organisé chaque année par le Club Model, une association de la société civile sénégalaise. Objectif : récompenser les meilleures personnalités à travers le continent suivant des critères très sélectifs.



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua présentant son trophée en présence de Pierre Michel Nguimbi

Le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, a été primé meilleur citoyen Model Africain lors de la prestigieuse soirée de gala organisée le 7 février dernier à Dakar (Sénégal) par le Club Model. À travers cette récompense, l'association a reconnu les efforts consentis par le ministre congolais dans le domaine non seulement de la recherche au Congo, mais aussi son implication pour le développement de la science et de la technologie en Afrique. Ceci en sa qualité de président de la Conférence des ministres africains de la Science et de la Technologie (AMCOST V).

Réceptionné dans un premier temps par l'ambassadeur du Congo au Sénégal, Pierre Michel Nguimbi, le trophée a été remis au récipiendaire, le 11 février, au cours d'une cérémonie officielle organisée à la représentation du Congo au Sénégal, en présence des différents lauréats et de personnalités sénégalaises. Interrogé par la presse, Bruno Jean Richard Itoua a encouragé les organisateurs pour cette initiative qui consiste non seulement à valoriser, promouvoir les modèles africains, mais qui permet aussi de créer des références, des modèles pour les générations actuelles et futures. Selon Bruno Jean Richard Itoua, cette distinction est un titre d'encouragement pour le Congo et son président, Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

TerraTech Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

Le monde de l'informatique

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * DVD-Super Multi DL drive
- * French keyboard

Prix : 265.000 TC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

MUSIQUE

L'orchestre R.a.s Kébo prépare un nouvel opus

Après plusieurs années d'absence sur la scène musicale, l'orchestre R.a.s Kébo sortira dans les bacs, en mars prochain, son nouvel album, composé de 14 titres, enregistré à Brazzaville.

L'orchestre est longtemps tombé dans les oubliettes des annales musicales congolaises depuis la mort, en 1998, de son fondateur Jules Daron Massika. Le groupe a eu du succès dans les années 1980 grâce à des titres comme Simba Ntsakala, Ya ka dia Mama Bâ dia Nseke et Ngoma we yo.

Pour Fidèle Freddy Koubanzila, l'un des ténors de R.a.s Kébo, l'enregistrement du nouvel opus est finalisé. Cet album redonnera sûrement un nouveau souffle à l'orchestre. Et son retour permettra aux Congolais de se souvenir du bon vieux temps. «L'orchestre R.a.s Kébo a toujours existé. Nous avons connu quelques problèmes avec le décès de notre chef, Jules Daron Massika, au



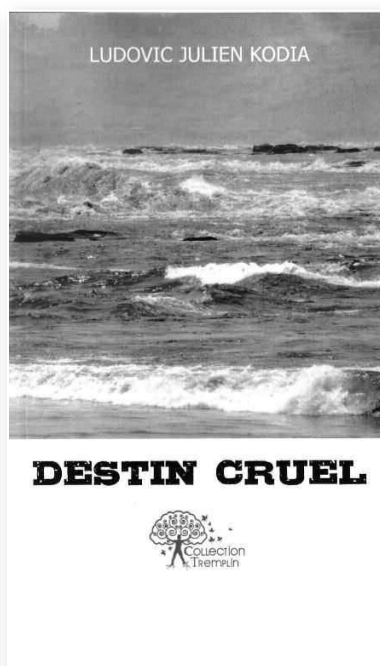
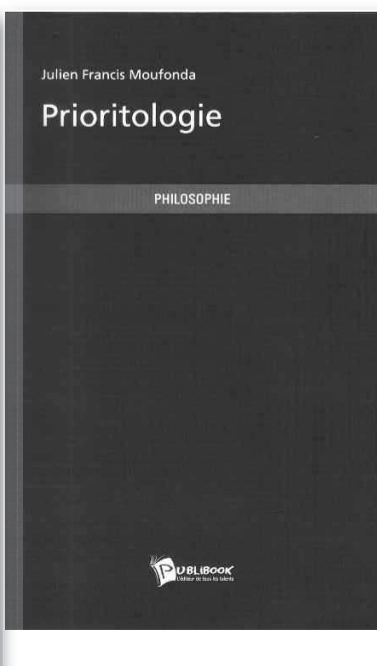
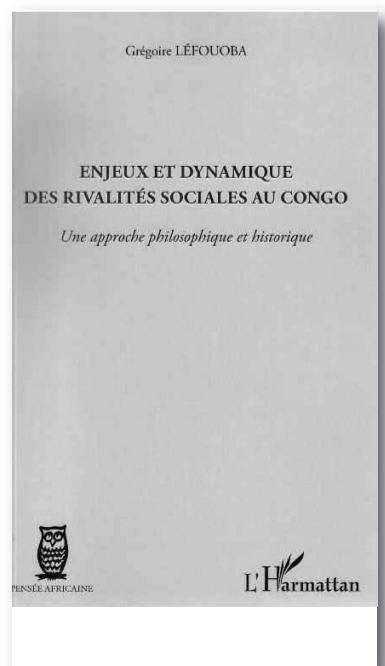
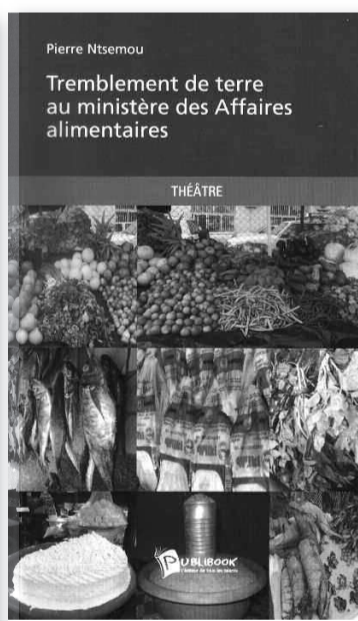
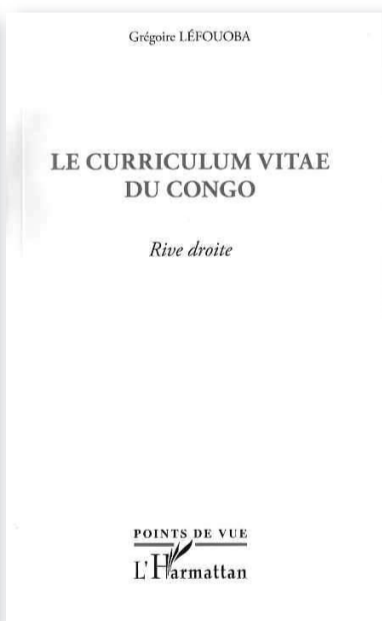
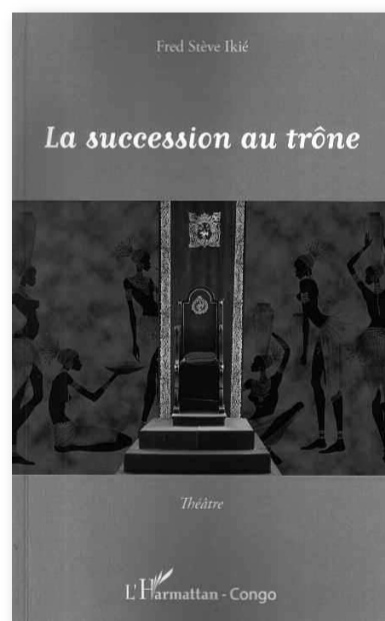
Le groupe Ras Kebo en studio

cours des événements tragiques que le Congo a connus en 1998. Aujourd'hui, nous avons essayé de rassembler ceux qui pouvaient être encore disponibles, au niveau de Brazzaville. C'est avec ceux-là que nous avons préparé l'album qui va paraître bientôt, sous notre label R.a.s Kébo», a expliqué Fidèle Freddy Koubanzila.

L'opus dont l'intitulé n'a pas été révélé, contient des chansons qui rendent hommage aux illustres disparus du groupe. «Nous avons pensé à nos frères qui nous ont quittés, parmi lesquels notre chef, Jules Daron Massika, dans les chansons : Nzitoukoulou, Mbélani Fidolé Landault et Mbélani», a précisé Fidèle Freddy Koubanzila. Citons d'autres titres, tels que : Nti Ntoba, de Timplar Michel Mbanza, Bibicha Geneviève, de Pemba Basset-Basset, et Sot métier, de Esalé Menghals.

Rosalie Bindika

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



A smiling woman with long dark hair, wearing a white button-down shirt, is the central focus. She is holding colorful shopping bags. The background is a vibrant night view of Dubai, featuring the Burj Khalifa and other illuminated skyscrapers reflected in a body of water.

Nous vous ouvrons les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en Europe et en NBA

Espagne : Liga ACB, 19^e journée

La Bruixa d'Or chute à domicile face à Rio Natura Monbus (56-77). Après un bon début de saison, Max Kouguère marque le pas depuis plusieurs matches, à l'image de sa prestation de dimanche : 1 point, 5 rebonds, 1 interception, 2 pertes de balle, 1 faute commise et +3 d'évaluation en 20 minutes. La Bruixa d'Or est 15^e sur 18.

Italie : LegaCalcio, 19^e journée

Longtemps mené au score par le GTG Pistoia, l'EA7 de C. J. Wallace inverse la tendance dans le dernier quart temps et l'emporte finalement 88-79. L'Américain naturalisé Congolais n'a joué que 7 minutes pour 4 rebonds et +1 d'évaluation. La formation milanaise prend ainsi la tête du championnat.

États-Unis : NBA, 54^e et 55^e journées

Mercredi, le Thunder l'emportait à Portland (98-95) avec un Serge Ibaka en deçà de ses prestations habituelles : 7 points (3/11 aux tirs, 1/2 aux tirs primés), 11 rebonds (7 défensifs), 5 fautes commises, 1 interception, 1 perte de balle, 2 blocs défensifs et +12 d'évaluation en 34 minutes.

Pour la Saint-Valentin, Oklahoma s'offrait ensuite une victoire de prestige chez les Los Angeles Lakers (107-103). Énorme en défense, avec 5 blocs défensifs, 3 fautes commises et 5 rebonds défensifs, Serge Ibaka a eu moins d'impact offensivement avec 10 points (4/9 aux tirs, 2/2 aux lancers francs), 2 rebonds offensifs et 2 passes décisives en 36 minutes. Un match évalué à +19.

Après 55 journées, Oklahoma est plus que jamais leader de la Conférence Ouest avec 43 victoires contre 38 pour les Spurs et 36 pour Portland, qui comptent deux matches de retard.

Camille Delourme

Nécrologie

Les enfants Ikama Obambi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et frère, Alphonse Ikama Obambi, administrateur retraité à l'OMS - Afrique, survenu le 7 février 2014 à Paris en France.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu situé au n°61 de la rue Mabirou, Ouenzé-Brazzaville (Arrêt de bus Station Itoumbi).

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

- Mercredi 19 février : arrivée de la dépouille mortelle par le vol régulier d'Air France et dépôt à la morgue municipale de Brazzaville

- Jeudi 20 février :

9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10 heures : recueillement au domicile

14 heures : départ pour le cimetière du Centre-ville

17 heures : fin de la cérémonie



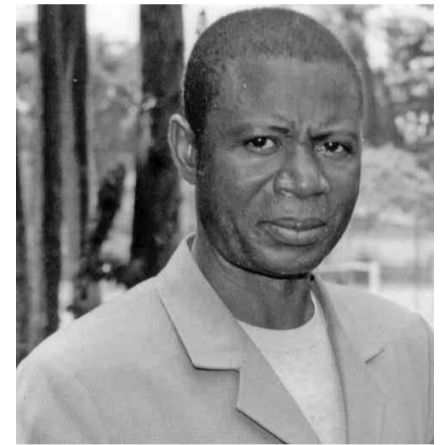
La Direction de la société GPL S.A a le regret d'annoncer aux agents, amis et connaissances le décès de monsieur Mboma Jean, chef de service Technique et Approvisionnements survenu, le jeudi 13 février 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°178, rue Abala (Avenue Boulangerie vers l'école 18 mars), quartier Petit chose.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.

La Direction de GPL SA, au nom de ses collaborateurs, présente ses condoléances à la famille éprouvée.

La Direction de GPLSA



APPEL D'OFFRES

Cherche une personne dynamique, avec un bon esprit du travail pour être maître chien ayant une expérience avec des chiens, de préférence dressage des chiens.

Appel : 05 615 41 10

TOYOTA + CFAO = NOUVELLE GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM*

* Garantie 3 ans ou 100 000 km au premier whichever échu, pour tous véhicules neufs et usés chez CFAO Motors et chez nous chez CFAO Motors.



Pointe-Noire : 13 Rue Cécile Nkomo
Brazzaville : 141 Avenue des Nations Unies
www.cfaomotors.congo.cd

001 1110 - 796 - 0121 06 5501 17 70 / 06 655 44 65
84 947 - 101 - 0421 06 604 93 33 / 06 655 14 04 09

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Étoile du Congo et JST font jeu égal

Les deux équipes se sont séparées sur un score d'un but partout lors de la première journée de la compétition, le 15 février au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Les Stelliens sont sortis de la première journée du championnat national sans obtenir la victoire qui leur a glissé entre les doigts face à JST. Dès l'entame de la rencontre, l'Étoile du Congo a assiégé le camp adverse avec de multiples occasions de buts manquées. Quatre minutes après le coup d'envoi, les Stelliens ont inscrit un but invalidé, sans contestation, pour position irrégulière. Les actions se sont enchaînées sans succès. Une volonté affichée d'en découdre avec JST, qui depuis la saison passée, refuse de tomber devant les Stelliens. Les deux équipes ont fait match nul en aller-retour l'année passée. En match aller cette saison, JST a donc résolu de perpétuer le statu quo. Finalement, c'est dans le dernier quart d'heure de la première période que l'Étoile du Congo a débloqué la situation grâce au but inscrit par Moukoua Zoumou. 1-0 donc à la pause en faveur des Stelliens.



Une phase de jeu de la rencontre Étoile du Congo-JST Crédit photo Adiac

De retour des vestiaires, JST a fait douter Étoile du Congo en multipliant les offensives. À la 65e minute, le portier stelliens a sauvé in extremis sur la ligne, une frappe de l'attaquant Mbemba Bonkoy. Quelques minutes plus tard un défenseur de l'Étoile en faisait autant. Le match avait donc changé de physionomie. Les Stelliens qui

croyaient enfin l'emporter, se sont faits surprendre dans les arêts de jeu lorsque Mbemba Bonkoy remettait les deux équipes à égalité. Alors que JST évoluait en infériorité numérique. Un avantage que l'Étoile du Congo n'a pas su exploiter. Le but de JST était la dernière action du match. Le score est resté inchangé. «Ce

match nul est pour nous une victoire. Puisque nous avons pu revenir à la marque, à dix contre onze, devant une équipe Étoile du Congo bien au point sur le plan technique et physique», a déclaré l'entraîneur de JST, Nicolas Konsia.

Dans l'autre rencontre, Inter club s'est imposé devant Patronage 1-

0. L'unique but du match était inscrit par Samba Bakana. À Pointe-Noire, AS Cheminots a fait match nul devant Association Sportive Ponténégrine, 1-1. Alors que FC Bilombé a eu raison de Nico-Nicoy 3-1. Suivant le calendrier, cette première journée prendra fin le 20 février.

Rominique Nerplat Makaya

VOLLEY-BALL

DGSP désormais partenaire du club Espoir de Kinshasa

Les responsables des deux formations ont signé un protocole d'accord le 15 février à Brazzaville, afin de travailler main dans la main pour faire avancer la cause du volley-ball sur les deux rives du fleuve Congo.

DGSP de Brazzaville et le club Espoir de Kinshasa feront désormais chemin ensemble pendant quatre ans. Le protocole signé par les deux clubs le souligne et prévoit, par ailleurs, un éventuel renouvellement selon la volonté des parties. Pour favoriser la pratique du volley-ball de haut niveau entre les deux équipes, le protocole s'appuie sur la formation des joueurs et des entraîneurs. Un programme de préparation sera mis en place, à cet effet, afin d'améliorer les performances dans les compétitions locales et internationales. Les deux clubs se sont donc engagés à promouvoir une assistance mutuelle sur le matériel sportif selon les besoins exprimés, dans le but de réunir toutes les conditions de préparation.

L'organisation de rencontres amicales sur invitation de l'une ou de l'autre équipe est également prévue. Dans le cadre des matchs amicaux, c'est l'association sportive d'accueil qui assure la logistique. Il en est de même à propos des soins médicaux, et de la prise en charge de la délégation en cas



Les présidents des clubs DGSP et Espoir de Kinshasa, après la signature du protocole. Crédit photo Adiac

de détérioration de leur santé au cours de leur séjour. Sur le règlement conflictuel, le protocole stipule que tout antagonisme pouvant subvenir à l'occasion de l'exécution de cet accord réglé à l'amiable, en cas de désaccord, le litige devra être soumis à la compétence de la ligue départemen-

tal de Brazzaville et de celle de Kinshasa aux fins d'un arbitrage par la Fédération congolaise de volley-ball (Fécovo) et de la RD Congo (Févoco). Aussi, les deux équipes se sont engagées à prêter leurs joueurs pouvant prendre part aux compétitions en cas de nécessité d'un éventuel renfort lo-

cal. Seulement la participation aux compétitions internationales est soumise aux prescriptions de la Fédération internationale de volley-ball et de la Confédération africaine de la discipline.

À en croire le président actif de DGSP, le colonel Norbert Elion, ce partenariat pose les jalons d'une

préparation efficace des Jeux africains de 2015 pour les volleyeurs des deux Congo. Étant donné que DGSP est l'un des clubs dont les athlètes composent essentiellement l'ossature des Diables rouges. Ce qui est le cas pour le club Espoir de la RD Congo. «Nous souhaitons que le volley-ball ait sa part de médailles lors des Jeux africains. Ainsi, pour permettre aux athlètes de mieux amorcer la préparation, nous avons signé ce protocole qui prévoit les mécanismes permettant d'élever le niveau des volleyeurs des deux clubs», a-t-il déclaré, avant de reconnaître qu'en dehors de l'aspect sportif, cet accord constitue un facteur de développement socioculturel permettant aux sportifs des deux pays de raffermir leurs liens.

Un avis partagé par le président du club Espoir, Christian Matata, qui s'est dit satisfait de l'aboutissement de ce protocole. Par ailleurs, ce dernier a expliqué que la solidarité agissante des dirigeants de volley-ball des deux rives du fleuve Congo permettra de perpétuer la pratique de haut niveau. Enfin, les joueurs et entraîneurs sont appelés à respecter l'esprit et la lettre de ce protocole d'accord, entré en vigueur le jour même de sa signature.

R.N.M.

JUSTICE INTERNATIONALE

Un bilan annuel sur le travail de la CPI en RDC

L'exercice a permis à l'unité locale de sensibilisation de la Cour de faire un état des lieux des affaires concernant les Congolais.

Plus d'une vingtaine des journalistes et des membres des ONG ont assisté, le 18 février, à Gombe à une matinée d'informations organisée par le réseau de journalistes pour la justice transitionnelle et le Comité des journalistes contre la peine de mort, en collaboration avec le bureau local de la Cour pénale internationale (CPI).

Cette activité dont la modération a été tenue par Désiré-Israël Kazadi a permis à l'assistant à l'unité d'information de la CPI, Patrick Tshibuyi, de faire le bilan annuel du travail de cette cour en RDC ou un état des lieux des différentes affaires devant la CPI en rapport avec la RDC ainsi qu'avec ses ressortissants. Mais il a également évoqué certaines autres affaires concernant des personnes d'autres nationalités en vue de souligner l'abondance des matières, qui constituent, selon lui, en ce jour, une jurisprudence. « *L'importance de cette activité se justifie par l'abondance, à ce jour, de l'information, et d'une jurisprudence abondante devant la cour, compte tenu des affaires* », a-t-il souligné.

Une interaction entre acteurs



Les participants à la matinée d'information

Patrick Tshibuyi a centré son exposé principalement sur les quatre affaires devant la CPI qui concernent la RDC dont celles opposant le procureur à Thomas Lubanga, à Matthieu Ngudjolu, à Bosco Ntaganda et à Sylvestre Ndakumura, contre qui un mandat d'arrêt continue à courir. L'assistant à l'unité de sensibilisation de la CPI a également évoqué l'affaire Jean-Pierre Bemba, qui concerne la situation en République Centrafricaine mais, qui défraie la chronique judiciaire et

politique en RDC depuis plusieurs années déjà. Dans sa présentation et dans les échanges poussés par des questions des participants, Patrick Tshibuyi a fait le contour de toutes ces affaires afin de mettre à la disposition des journalistes et membres d'ONG une information correcte, précise et complète. Il a notamment parlé de la détention de Thomas Lubanga au quartier pénitentiaire de la CPI, en attendant la décision des juges sur l'appel qu'il a interjeté. « *Le quartier*

pénitentiaire de la CPI n'est pas une prison », a-t-il souligné. Selon lui, en cas de condamnation, le condamné purge sa peine dans une prison d'un pays qui va l'accepter. De l'autre côté, il a évoqué l'acquittement de Matthieu Ngudjolu, pour dire que le fait d'être sous mandat d'arrêt lancé par la CPI ne signifie pas forcément qu'on est coupable. L'assistant à l'unité de sensibilisation de la CPI a également rappelé le cas Bosco Ntaganda, qui s'est livré lui-même à la cour. « *Il*

est la première personne à se rendre volontairement devant la cour. C'est un message à lancer à tous ceux qui sont sous mandat d'arrêt de la CPI qu'ils peuvent se rendre volontairement », a-t-il appuyé.

Dans le cadre de cette affaire, il n'y a pas encore, a-t-il affirmé, procès. À l'en croire après l'audience de confirmation des charges qui s'est clôturée le 14 février, les juges de la chambre préliminaire ont un délai de soixante jours pour confirmer ou rejeter ces charges. « *C'est donc cette décision qui déterminera s'il y aura procès ou non* », a-t-il expliqué.

Patrick Tshibuyi a également évoqué les deux « degrés » de l'affaire Jean-Pierre Bemba devant la CPI. Il a noté l'avancement du procès initial alors qu'on attend la confirmation des charges, pour le second procès dans lequel Jean-Pierre Bemba doit comparaître avec quatre de ses « collaborateurs » pour atteinte à l'administration de la justice et subornation des témoins. L'assistant à l'unité d'information de la CPI a également évoqué des avancées enregistrées par cette institution notamment en ce qui concerne le corps législatif. « *La CPI est en pleine action. Il est important de mieux s'y ressourcer et de s'informer* », a-t-il souligné.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DU CODE DE LA FAMILLE

La société civile se range aux côtés de Geneviève Inagosi

Au cours d'une matinée d'échange, les responsables des ONG ont formulé certaines propositions pertinentes inhérentes à ce projet de loi déjà déposé auprès des deux chambres du Parlement.

Après les députés nationaux et les sénateurs, la ministre du Genre, famille et enfant, Geneviève Inagosi, a été, le 17 février, au salon Bonobo de l'hôtel Venus tête à tête avec les différentes organisations de la société civile pour plaider en faveur de la révision du Code de la famille (loi n° 87-010 du 1^{er} août 1987). Avec l'appui du Copirep (Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille) et la Banque mondiale, cette rencontre qui a été axée sur le thème « *Égalité homme-femme est un progrès pour la stabilité de la famille* », a été marqué par la présence de la représentante de l'ONU femmes et de la représentante adjointe de l'Unicef. Ce processus, qui a commencé depuis une dizaine d'années grâce au grand rôle joué par la société civile, a permis de lever les principales options ayant guidé la réforme. Elles portent sur la réaffirmation de la famille comme cellule de base de la société en conformité avec l'article 40 de la Constitution; la suppression de l'autorisation maritale en

vue de la pleine capacité juridique et judiciaire; l'exigence du respect et de la considération mutuels des époux; la gestion concertée des époux aux charges du ménage et l'intérêt supérieur de l'enfant dans différents domaines, notamment en matière de successions, par le choix du liquidateur parmi les enfants. Le recours limité au conseil de la famille pour éviter d'annihiler l'autorité parentale et de fragiliser l'unité conjugale, l'exclusion claire de la notion du ménage monoparental, la mise en place des mécanismes institutionnels pour assurer la stabilité et la non-modification des règles régissant la nationalité sont autant des options sur lesquelles portent cette révision.

La société civile fait des propositions

Plusieurs propositions ont été apportées par les organisations de la société civile sur les différentes options au centre de la révision du Code de la famille. Au sujet de l'autorisation maritale, la société civile pense qu'il faut plutôt parler de l'accord préalable. Comme l'a souligné Geneviève Inagosi, l'autorisation maritale n'a pas de raison d'être dans un couple où règne le dialogue et où la concertation existe. Comme dans toute



Geneviève Inagosi posant avec les membres de la société civile

organisation, les femmes ont soutenu que, dans un ménage, un chef doit exister, conformément à l'article 444.

Quant à la dot qui revêt aujourd'hui un caractère commercial, le projet de loi de révision du Code de la famille insiste sur son caractère symbolique. À ce sujet, la ministre a laissé entendre que les gouverneurs de province ont été chargés d'arrêter le montant de la dot selon leurs provinces et selon les us et coutumes de leurs entités respectives. « *L'introduction de la facture dans la dot est un problème qui fait qu'aujourd'hui, il de-*

vient difficile pour un jeune issu d'une famille modeste et qui sort de l'université de se marier », a souligné la ministre du Genre, famille et enfant, tout en précisant que le problème de la dot doit normalement être requalifié et remis à son sens initial.

La ministre Geneviève Inagosi a fait savoir aux membres de la société civile que son ministère reste ouvert à toute proposition devant enrichir ce projet de loi qui n'est pas encore adopté au niveau des deux chambres du Parlement. Elle propose cependant qu'à l'issue de cette rencontre, un petit comité

restreint soit créé pour travailler sur le projet de loi déjà déposé au Parlement afin de ressortir des dispositions devant attirer l'attention et voir si les différentes préoccupations formulées y sont reprises.

Le grand défi à relever restera celui de la vulgarisation de cette loi. À ce sujet, la ministre du Genre, famille et enfant reconnaît que la législation ou les lois concernant les femmes, voire les protocoles internationaux accusent un problème de vulgarisation. « *Nous devons toutes et tous, nous investir dans la vulgarisation. Il est intéressant que cette loi soit connue pour qu'elle soit applicable. Que chacune utilise les canaux à sa disposition pour que ce texte de loi soit connu de tout le monde* », a-t-elle exhorté les membres de la société civile. Par ailleurs, Geneviève Inagosi a rassuré ses interlocuteurs du soutien des hommes ayant accepté d'accompagner ce processus de révision du Code de la famille, bien qu'il en existe des extrémistes et des indécis, tout en restant confiant que ces derniers peuvent changer d'avis. « *Il est difficile d'obtenir tout ce que nous voulons, mais nous allons obtenir quelque chose* », espère-t-elle.

Gypsi Oïssa Tambwe

KATANGA

Crainte d'une aggravation de la crise humanitaire

Le sentiment exprimé par le coordonnateur humanitaire est motivé par la multiplication par huit, depuis 2011, du nombre de personnes déplacées dans cette province.

Dans un communiqué publié le 18 février, le responsable de l'aide humanitaire des Nations unies en RDC, Moustapha Soumaré, s'est alarmé de l'augmentation du nombre de personnes déplacées par la violence dans la province du Katanga. « À l'heure actuelle, il y a huit fois plus de personnes déplacées à l'intérieur du Katanga qu'il y a trois ans », a-t-il souligné. L'aggravation de la situation sécuritaire, a-t-il poursuivi, pourrait déplacer plus de personnes au cours des prochaines semaines.

La section de l'information publique du Bureau de l'Onu pour la coordination de l'action humanitaire (Ocha)/RDC, estime, dans ce communiqué, qu'il y a quatre cent deux mille personnes déplacées au Katanga alors qu'en mars 2011, il y en avait cinquante et un mille.

Pour toute la RDC, Ocha a dénombré plus de 2,9 millions de personnes déplacées. « Plus il y a de personnes



La population en déplacement

déplacées à l'intérieur du pays, plus nous devons répondre aux besoins en aide d'urgence. Nous devons trouver des solutions et faire en sorte que les populations civiles ici ne se sentent pas oubliées », a soutenu Soumaré.

Les travailleurs humanitaires en danger

Quoique le coordonnateur ait manifesté cette détermination, on signale également le danger que courent les humanitaires dans la mise en œuvre de ce crédo. Ocha a noté dans son communiqué que l'augmentation de l'insécurité au Katanga empêche aussi les agences humanitaires d'apporter leur aide. «

L'insécurité signifie que les organisations humanitaires ne peuvent pas apporter assez de vivres et d'assistance. Chaque jour qui passe, des dizaines de personnes et, surtout, les enfants souffrent de malnutrition, ce qui ouvre la porte aux maladies, aux infections et à la mort », a regretté

cette agence onusienne.

Alors que pour le chef de bureau par intérim d'Ocha en RDC, Joseph Inganji, l'insécurité qui est un élément de la planification, n'a jamais empêché d'apporter l'aide humanitaire. « C'était simplement plus difficile à faire. À de nombreuses occasions, les convois d'aide au Katanga ont dû transiter par la Zambie, un détour qui demande beaucoup de temps et d'argent », a-t-il dit.

L'insécurité reste la raison principale des déplacements au Katanga. A en croire Ocha, depuis septembre 2013, plus de soixante villages ont été brûlés au cours d'une campagne de terre brûlée par les combattants Mayi Mayi dans les territoires du nord de Manono, Mitwaba et Pweto, une région appelée « triangle de la mort » par les organisations humanitaires. La région de Pweto à elle seule héberge quelque soixante mille personnes obligées de fuir leur maison à cause de la violence, représentant trente six pour cent de la population totale de déplacés internes dans la province.

Lucien Dianzenza

ÉLECTIONS

Tirs croisés entre députés nationaux et provinciaux

L'annonce des élections au début de l'année 2015 est à la base de la controverse qui s'est installée.

Au lendemain de la présentation de la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à l'Assemblée nationale, les esprits semblent se surchauffer entre les députés nationaux et provinciaux. Les élus s'accusent mutuellement de profiter abusivement des avantages liés à leur rang sans produire les résultats escomptés. À l'origine de cette discordance, l'organisation prochaine des scrutins annoncés par le président de la Céni, l'abbé Apollinaire Malumalu.

Les députés nationaux souhaitent clairement l'organisation des élections provinciales avant celles dites nationales. Il l'ont exprimé au numéro un de l'organisme de gestion des élections en RDC lors de son passage au Palais du peuple. Le déséquilibre créé par la prolongation du mandat des députés provinciaux et des sénateurs est loin d'enchanter les locataires de la chambre basse du Parlement. Les déclarations qui s'en sont suivies par médias interposés n'auront fait qu'envenimer davantage une situation qui devenait de plus en plus volatile.

Les acteurs principaux de cette crise entre membres de deux institutions de la République ne sont autres que des élus de la ville de Kinshasa. Majorité et opposition confondue, chaque groupe défend sa légitimité et oublie totalement les querelles intestines et les clivages politiques qui ont toujours caractérisés la vie du Parlement. Les membres de l'Assemblée nationale entendent profiter de leur mandat jusqu'au bout et tiennent à remettre les pendules à l'heure quant au mandat des autres institutions. Les députés provinciaux qui ne se reprochent pas le prolongement de leur mandat relèvent plusieurs griefs dans le chef des élus nationaux et notent le fait que ces derniers reçoivent des salaires faramineux. Ils estiment produire mieux que leurs pairs de l'Assemblée nationale et jugent inopportune le débat suscité par la feuille de route de la Céni. Les députés provinciaux indiquent, par ailleurs, ne s'être jamais opposés à l'organisation de leurs élections.

Cette controverse gagne les esprits alors que la Céni envisage d'organiser les locales au début de l'année 2015. Dans son intervention devant la chambre basse, l'abbé Malumalu avait invité les élus à se prononcer quant aux futurs scrutins et à la manière de les organiser. Lors de cette séance plénière du mois de janvier, l'opposition s'était retirée, estimant que certaines décisions de la Céni n'avaient pas respecté les recommandations de l'Assemblée nationale et la Constitution.

Jeannot Kayuba

INTERVIEW

Dilan Dilama : « Il faut faire la part des choses entre la gestion de l'État et celle des intérêts personnels »

Membre de la diaspora, cet analyste politique décrypte l'actualité politique de ces dernières heures en usant d'une liberté de ton qui lui est propre.

Les Dépêches de Brazzaville : Croyez-vous encore en la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale ?

Dilan Dilama : La question, ce n'est pas de croire ou de ne pas croire à la mise en place d'un gouvernement ou sur la mise en œuvre des recommandations des concertations nationales. Notre préoccupation consiste à savoir quelle sera la part des Congolais dans cette nouvelle stratégie présidentielle. Si les recommandations des concertations ont pour conséquence le fait de primer ou de faire enrichir certaines têtes, donc cela n'aura servi à rien. Les concertations devaient en principe être une occasion pour assurer le redressement du pays. Ce n'est pas le partage du pouvoir qui viendra changer les choses. Car, ce qui manque dans notre pays, c'est le vouloir travailler pour l'intérêt général et surtout pour les générations futures. Difficile de croire en la bonne foi des concertateurs d'accomplir les actes au profit des Congolaises et Congolais à la lumière, entre autres, de la dernière loi sur l'amnistie.

LDB : Quel bilan pouvez-vous établir de l'année 2013 en termes de gestion du pouvoir ?

DD : Notre pays est dans une profonde crise de la représentation. Cette crise a des conséquences graves sur la politique interne mais aussi sur la politique internationale car le pays est, pour l'heure, instable sur tout les plans. Certes dans le gouvernement Matata, il y a quelques talents mais qui ne peuvent rien faire face à la mauvaise foi et à l'absence quasi-totale du service public. Le gouvernement est presque absent des questions qui élèvent



Dilan Dilama Gerry

le pays, à savoir l'éducation, l'agriculture, l'industrie et quelques secteurs-clés à la base de l'épanouissement social. Il faut régler la question de la corruption. Il faut une analyse approfondie afin d'éradiquer ce fléau qui détruit la vie de la République. Vu l'état du pays, le gouvernement doit accepter de prendre le risque et, surtout, de définir une politique de développement. Il doit faire la part de chose entre la gestion du pays et la gestion des intérêts personnels.

LDB : Quelles recommandations pouvez-vous faire alors au gouvernement ?

DD : Il faut que l'État soit le tout premier investisseur dans le pays. Il doit se trouver au premier plan et nos partenaires, les institutions financières ou d'autres structures ne peuvent pas devenir les principaux acteurs ou organisateurs de notre propre société. Aussi longtemps que notre pays restera acquéreur des dons de

ces différentes institutions, il restera autant que l'Afrique entière sous l'emprise étrangère. Si le pays veut réellement répondre aux challenges du 21e siècle, il faudra d'abord réformer le programme d'enseignement national en lui dotant d'un budget conséquent et aussi effectuer de grandes réformes dans tous les secteurs de la vie nationale. Il en est de même de nos agriculteurs censés être subventionnés par l'État afin d'accroître leurs productions de sorte à devenir compétitifs sur le marché non seulement africain mais aussi mondial.

LDB : Comment résoudre l'équation des groupes armés qui pullulent aujourd'hui à l'est du pays ?

DD : Seule une armée dissuasive, sincère et neutre peut gérer ces genres de situations et non une armée instrumentalisée et composée d'hommes d'affaires et des voyous qui confondent la mission républicaine à la sauvagerie. Il faut également une sincère réconciliation nationale d'abord dans le pays et envisager ensuite de discuter profondément avec nos voisins.

LDB : Avec un peu de recul par rapport aux événements du 30 décembre 2013, quelle lecture faite-vous de l'attaque menée récemment sur quelques sites stratégiques du pays ?

DD : La lecture simple est que notre pays n'est pas à son premier épisode du genre. Depuis l'époque du feu Maréchal Mobutu, ces genres de distraction étaient fréquents. Et quand on compte les pertes de vies humaines, ça dérange. Jusqu'à ce jour, la vérité n'a jamais éclaté aux yeux des Congolais et l'on ne sait pas ce que sont devenus les gens arrêtés à cet effet. Tout, en mon sens, reste à réfléchir.

Alain Diasso

POSTE

L'Upap enfin à Kinshasa 30 ans après sa création

Du 18 au 21 février, la RDC accueille pour la première fois une réunion de l'Union panafricaine des postes (Upap), une institution régionale spécialisée créée en janvier 1980 à Arusha, en Tanzanie, par trente pays membres de l'Union africaine.

Accédant à la requête de l'institution panafricaine d'organiser une réunion d'envergure à Kinshasa, la RDC est allée au-delà de ses obligations statutaires, a tenu à faire remarquer le secrétaire général de l'UPAP, le Camerounais Younouss Djibrine. En effet, le pays a pris en charge toutes les dépenses relatives à l'organisation des travaux, y compris celles s'appliquant sur le transport et le séjour des délégations. Au total, quarante-trois délégations dont l'Algérie, l'Angola, le Burundi, le Mali, le Congo Brazzaville et l'Éthiopie ont fait le déplacement de Kinshasa pour participer à la première session extraordinaire

des comités administratifs et techniques, organes non permanents de l'Upap. « Nous nous réunissons dans le cadre de la première session conjointe du comité de gestion et de quatre comités techniques de notre conseil d'administration ». Concrètement, cet organe a pour objectifs d'étudier les questions liées aux services postaux, et il dispose en son sein des comités de services électroniques, de la réforme et régulation, de la qualité des services et développement des entreprises, de la stratégie postale et de la gestion du secrétariat.

Cependant, le caractère extraordinaire de la réunion tient davantage par la participation massive des délégations africaines tant des pays membres que des unions restreintes sous-régionales. Preuve d'une Afrique qui bouge, le continent accueillera les 14 et 15 octobre 2014 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, une conférence

stratégique de l'Union postale universelle, le plus grand rassemblement des décideurs du monde postal. Aussi les travaux de Kinshasa permettront-ils à l'Afrique de préparer une contribution substantielle à cette conférence. En outre, une autre conférence africaine de même nature devrait se tenir peu avant cette date. Toujours au courant de cette année, l'Upap devra lancer son vieux rêve de bâtir un siège en Tanzanie, mais aussi évaluée les projets régionaux de qualité de service du cycle 2009-2012, harmonisée ses vues sur les questions brûlantes au cours d'une conférence du conseil d'exploitation postale, organisée la conférence des bailleurs de fonds pour le financement des projets de développement des infrastructures postales, etc. Satisfaction de la RDC pour le pays, cette réunion de Kinshasa arrive au moment où le secteur postal congolais bénéficie d'un regain

d'intérêt. En effet, a insisté le ministre des PTNTIC, Kinkey Mulumba, les thématiques retenues au cours des travaux de Kinshasa rencontrent les attentes du gouvernement congolais engagé dans la relance et la modernisation du secteur à l'ère de la numérisation. « Le gouvernement a doté la poste congolaise d'une déclaration de politique sectorielle qui incarne une vision. Le marché de la poste étant libéralisé, les opérateurs doivent être encadrés par un organe de régulation selon la politique édictée par le gouvernement », a déclaré Kinkey Mulumba.

Pour amorcer cette phase de relance, le ministre des PTNTIC a rappelé la décision du gouvernement de confier à la Société commerciale des postes et télécommunications la distribution des courriers des institutions de la République. À travers l'Upap, a-t-il ajouté, l'Afrique doit arriver à sauvegarder ses intérêts

dans l'arène mondiale. « La poste doit être un facteur de développement économique des États tant qu'elle crée de la richesse par ses divers produits et services, notamment le service financier, le transfert des fonds, la poste électronique, le colis postal », a-t-il renchéri. Selon lui, la poste ne constitue pas un danger, mais elle doit, au contraire, renaître de plus belle grâce aux nouvelles technologies de la communication. La potentialité existe, a souligné pour sa part l'Autorité de régulation, surtout pour la desserte encore déficitaire des zones rurales et urbaines. Le document de politique sectorielle du gouvernement est un acte fort car il a pris en compte les réalités socioéconomiques qui ont un impact sur le secteur postal. Dès lors, la révision du cadre réglementaire doit s'inspirer de ces réalités pour plus d'efficacité.

Laurent Essolomwa

SOINS DE SANTÉ AMÉLIORÉS

Lancement d'un programme en faveur des femmes et enfants

Le projet de trente-six mois vise 481 000 femmes en âge de procréer et 473 000 enfants de moins de 5 ans du Nord-Kivu, des Kasai et de l'Ituri.

Quatre cent quatre-vingt et un mille femmes en âge de procréer et quatre cent soixante treize mille enfants de moins de 5 ans du Nord-Kivu, des Kasai et de l'Ituri, en Province Orientale, vont bénéficier d'un programme de trente mois visant à réduire la mortalité maternelle et infantile. Ce programme découlant d'un partenariat entre le gouvernement congolais, l'Union européenne (UE) ainsi que l'Unicef est financé par l'UE. Il contribuera à améliorer la couverture et la qualité des services et soins liés à la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant en faveur, tout en augmentant aussi l'accessibilité financière aux services et soins. Ce projet de quarante millions d'euros s'inscrit, selon un communiqué conjoint du partenariat, dans le cadre des efforts du gouvernement de la RDC pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et de la promesse renouvelée. Cette dernière étant une approche globale de santé lancée en 2013, visant à sauver quatre cent trente mille vies d'enfants de 0 à 5 ans et sept mille neuf cents vies de mères d'ici fin 2015. Le programme a été lancé à la fin de la semaine dernière par le ministre de la Santé de la RDC, la Délégation de l'UE et l'Unicef.

Des progrès réalisés

Il est noté qu'en RDC, de 2001 à 2010, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 213 à 146 pour mille naissances vivantes. Alors qu'au niveau mondial, le pays est, après l'Inde et le Nigeria, le troisième État qui contribue le plus à la mortalité globale des enfants de moins de 5 ans. « Un enfant sur six meurt avant cet âge -environ quatre cent soixante cinq mille chaque année. La plupart de ces décès sont dus à des maladies évitables par des mesures simples et peu coûteuses, notamment le paludisme, la pneumonie, la diarrhée et les infections respiratoires aiguës. En régression depuis 2001, la mortalité maternelle reste préoccupante en RDC », est souligné dans ce communiqué.

Pour le ministre de la Santé publique de la RDC, le Dr Félix Kabange Numbi, la mise en œuvre de ce projet dans les provinces retenues permettra au pays de faire des progrès significatifs dans l'amélioration de la santé maternelle et infantile. « Dans mon pays, il est malheureusement constaté que les femmes et les enfants sont majoritairement comptés parmi ceux ayant un accès limité aux soins de santé sous des multiples raisons et ainsi chaque fois que des opportunités d'actions supplémentaires en faveur de cette frange de notre population nous sont offertes,

le gouvernement de la République s'en félicite et le ministère de la Santé publique se dispose entièrement pour exécuter le paquet d'interventions déployées, en vue aussi de veiller à leur réussite et contribuer à l'atteinte des objectifs spécifiques visés », a-t-il expliqué.

Alors que le chef de délégation de l'UE en RDC, Jean Michel Dumond, a noté l'importance de cet appui aux OMD à travers l'Unicef « pour couvrir des besoins en termes de traitement primaire pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes des vingt-trois zones de santé ciblées ». Il a insisté sur l'importance des réformes institutionnelles visées par l'accord-cadre de paix d'Addis-Abeba, dont notamment la fourniture de services sociaux de base. La représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, a souligné les droits des enfants. « Tous les enfants ont le droit de naître, grandir et progresser en bonne santé », a-t-elle noté. L'UE et l'Unicef se sont dits mobilisés aux côtés du gouvernement de la RDC pour lutter contre la mortalité des enfants et des mères. Leurs efforts, combinés à ceux des autres partenaires au développement, devront permettre, souligne-t-on, de réduire les décès maternels de 549 à 322 pour 100 000 naissances vivantes, et la mortalité infantile-juvénile de 146 à 60 pour 1.000 naissances d'ici 2015.

Lucien Dianzenza

DIASPORA

La presse britannique à la rescousse des Congolais demandeurs d'asile

La presse londonienne est allée jusqu'à exhumer un prétendu document « top secret » du ministère de l'Intérieur dans lequel des injonctions auraient été données aux chefs des services de police et de sécurité pour torturer toute personne extradée de la Grande-Bretagne.

Une situation assez confuse se passe en ce moment en Grande Bretagne et met en cause des Congolais candidats au statut de réfugié dans ce pays. À en croire des sources, ces compatriotes qui n'entendent pas retourner en RDC bénéficieraient du concours de la presse londonienne qui s'est impliquée, avec un engagement surprenant, dans le dossier. Là où le bât blesse, c'est que les moyens utilisés à cette fin ne sont pas toujours honnêtes et frisent même le ridicule. Sous la plume du journaliste Eddy Mukuna, un article transmis le 17 février aux Dépêches de Brazzaville par l'entremise du cabinet du ministre de la Communication et médias décrit la situation en jetant l'opprobre sur une presse britannique prenant faits et cause pour ces demandeurs d'asile. Le document table notamment sur une publication du quotidien londonien « The Observer » du samedi 15 février.

Dans un article signé Diane Taylor et Mark Townsend, il est fait état de la détention des dizaines de demandeurs d'asile originaires de la RDC. Ces derniers seraient dans l'attente de leur rapatriement vers leur pays d'origine. Aussi, pour conforter la position de ces « exilés économiques » et pousser leur gouvernement à réserver une suite favorable à leur requête, la presse londonienne n'a de cesse tirer sur la RDC. Le pays est présenté comme irrespectueux des droits fondamentaux de l'homme et, surtout, des droits des opposants. L'objectif visé, à en croire la source, est clair : « Il faut sauver même au prix d'un mensonge cousu de fil blanc des demandeurs d'asile menacés d'expulsion après un délai probatoire jugé non concluant. Et pour y parvenir, il faut présenter la RDC, son gouvernement et ses services de sécurité, sous leur plus mauvais jour ».

Cherchant à apporter l'eau au moulin de ces candidats au rapatriement, la presse britannique est allée jusqu'à exhumer un prétendu document « top secret » du ministère de l'Intérieur dans lequel des injonctions auraient été données aux chefs des services de police et de sécurité pour torturer tous les individus extradés de Grande-Bretagne. Il s'agirait, d'après « The Observer », d'une circulaire administrative adressée notamment à tous les hauts fonctionnaires de l'Agence nationale des renseignements, de la Police nationale congolaise et de la Direction générale des migrations avec instruction de traquer les opposants au gouvernement. Comme si cela ne suffisait pas, la presse britannique a allégué que des Congolais rapatriés de la Grande Bretagne ont été récemment arrêtés et détenus dans divers centres de détention de l'immigration dès leur retour.

La même presse britannique, qui cite un cabinet d'avocats sans donner d'autres détails, confirme par ailleurs l'arrestation de treize personnes et d'autres cas, sans le dénombrer. En réalité, fait observer le document émanant du cabinet de Lambert Mende, « aucun refoulé congolais ne fait l'objet d'une procédure nécessitant son arrestation à son retour au pays ». Dossier à suivre.

Alain Diasso

PARUTION

« À nos actes manqués », le nouveau roman de Laura Kutika

L'ouvrage rédigé par l'écrivaine congolaise résidant en France a été publié aux éditions Edilivre.

Le livre relate l'histoire de Petroza une sexagénaire internée dans un hôpital psychiatrique après une dépression. Dans sa solitude, ses journées sont rythmées par les souvenirs heureux et malheureux de sa jeunesse. Néanmoins, ce retour vers le passé va constituer pour elle une véritable thérapie et l'aider à sortir de sa dépression. Elle peut ainsi trouver les réponses à différentes questions qui traversent son esprit. « À partir de soixante ans, on est forcément obligé de faire une introspection pour se rendre compte qu'on n'a pas pu ou qu'on n'a pas pensé à réaliser un rêve ou quelque chose d'important puisqu'on croyait avoir toujours le temps. Nous devons profiter du moment présent pour réaliser nos rêves pendant qu'on a encore le temps afin de ne pas regretter quand il sera trop tard », a déclaré Laura Kutika aux *Dépêches de Brazzaville*. À travers ce roman, l'auteur de « À nos actes manqués » a dé-



Laura Kutika, écrivaine et réalisatrice

claré vouloir conscientiser la jeunesse à bien réfléchir avant de poser un acte. « Parfois nos erreurs de jeunesse finissent par nous rattraper. Cependant, certaines erreurs se réparent facilement et d'autres non », affirme-t-elle.

« À nos actes manqués » est le deuxième roman rédigé par l'écrivaine congolaise. La rédaction du livre a duré entre six et sept mois. « J'aime bien prendre le temps de me familiariser avec mes personnages, les aider à avancer dans leur vie », indique-t-elle.

Entre écriture et cinéma

Laura Kutika est actuellement en train de rédiger son prochain roman intitulé « Avant qu'il ne soit trop tard ». Dans cet ouvrage, l'auteur exploite le thème de la violence que subit la femme dans le mariage de la part de son mari ou de sa belle famille. Par ailleurs, elle est également coréalisatrice d'un documentaire, actuellement en tournage, sur la vie et l'œuvre de la chanteuse congolaise Abéti Masikini de sa jeunesse à sa dis-

parition. « Ce documentaire évoque aussi le droit de la femme car Abéti combinait vie familiale et vie professionnelle. Elle a su exploiter son talent. C'est aussi une forme de lutte pour conscientiser la femme et l'aider à s'émanciper », a expliqué l'écrivaine et réalisatrice.

Née à Kinshasa, Laura Kutika réside actuellement en France. Elle est à la fois scénariste, réalisatrice, auteure et metteur en scène. Son premier roman, sorti en avril 2012, est intitulé « Seule face au destin ». Elle a récemment mis en scène la pièce « Le journal d'une femme de chambre » d'Octave Mirbeau qui dénonce l'esclavage moderne. Elle a réalisé les courts métrages « Moumoune et moi » en 2013 ainsi que « Vas-y fonce » en 2011. Elle a aussi été assistante réalisatrice sur le long métrage « Nduleman » de Nolda di Masmamba. Elle a également été coscénariste de la série télévisée « Kinshasa Hôtel » diffusée sur la chaîne privée Antenne A en 2001.

Patrick Kianimi

TECHNOLOGIES, MÉDIAS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La RDC bien classée pour tirer la croissance sectorielle régionale en 2014

Les marchés Télécom du pays, du Cameroun, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire connaîtront les plus fortes croissances de l'espace francophone, selon une étude internationale sur les grandes tendances dans ces secteurs dévoilée par Deloitte.

La région a connu déjà la plus rapide croissance du monde dans les télécoms, avec des investissements de plus de 50% l'année écoulée. Au-delà, cette étude a établi les enjeux pour 2014. L'on y découvre notamment les marchés des équipements électroniques, la messagerie instantanée sur mobile (MIM), la mobilité tout terrain ainsi que l'audimat et VOD. Ainsi les secteurs des télécommunications, des médias et technologies seront, à ne point douter, le catalyseur, du moins l'un des catalyseurs de la croissance dans la région. Entre-temps, l'Afrique qui a enregistré la deuxième plus importante croissance du monde, après l'Asie, connaîtra une profonde de mutation réglementaire et technologique en réponse aux évolutions des usages et des services.

Par ailleurs, la classe moyenne va représenter d'ici à 2020 plus de 100 millions de personnes. Il se dégage ainsi un intérêt stratégique de prendre en compte sérieusement ces différents paramètres pour les prochaines années. À en croire Deloitte, l'Afrique subsaharienne enre-

gistrera une croissance de plus de 25% de son marché du haut débit mobile et fixe en 2014. Cela aura pour effet d'accélérer la mutation des usages des services « Voix » vers les services « Données ». Quant au secteur spécifique des télécoms, Deloitte a fait une autre révélation : "Le marché des solutions Télécoms pour les entreprises en Afrique francophone sera, en 2014, la cible de la majorité des opérateurs et intégrateurs Télécom de la région, notamment dans les marchés atteignant des niveaux de pénétration Télécom élevés tel qu'en Afrique du Nord". Au total, cette étude a permis de mettre en exergue dix grandes tendances qui marqueront l'année 2014 en Afrique subsaharienne. Il y a, entre autres, le doublement du volume des SMS (50 milliards par jour), avec la possibilité de drainer plus de 100 milliards de dollars de revenus au cours de cet exercice 2014. Pour les opérateurs des télécoms, il se pose la nécessité d'un ajustement des modèles économiques afin de multiplier leurs sources de revenus. L'autre tendance sur laquelle l'on peut dire un mot est la forte croissance du marché africain des smartphones et tablettes, avec le doublement du nombre d'abonnés 3G d'ici à 2016 pour atteindre 150 millions d'abonnés.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Dominick Kumbela auteur d'un triplé avec Brunswick contre Hambourg

L'attaquant congolais de l'Eintracht Brunswick a fait parler de lui le 15 février à l'occasion de la 21^e journée de la Bundesliga (la D1 allemande).

Entré dans le cours du jeu en deuxième période, il a signé un triplé lors de la victoire (4-2) de son équipe contre Hambourg. Il a commencé par inscrire le deuxième but de son équipe à la 51^e minute, avant de revenir à la charge à la 61^e minute et enfin, à la 85^e minute de la partie. Grâce à ce succès, le club de Basse-Saxe reste dernier du classement, mais revient à un point de son adversaire du jour, et à deux points de Nuremberg, premier club non-relégable.

Cette hattrick (triplé) a valu à Dominick Kumbela de figurer dans l'équipe type du week-end en Europe selon l'Opta Index où l'on retrouve Messi (Barcelone), Molinaro (Parme), Montolivo (AC Milan), Rodriguez (Monaco), Aubameyang (Borussia Dortmund), Marcelo (Real Madrid), Godin (Atletico Madrid), Dante (Bayern Munich), Dani Alves (Barcelone) et le gardien de but Mirante (Parme).

Notons que Dominick Kumbela avait été convoqué par Claude Le Roy alors sélectionneur des Léopards de la RDC pour la Coupe d'Afrique des nations en Afrique du Sud. « J'ai tout fait pour qu'il vienne, mais il y a eu des hésitations. C'est ce profil de joueur qui nous a manqué à la CAN »,



Dominick Kumbela, triple buteur contre Hambourg en Bundesliga

a déclaré l'ancien sélectionneur français des Léopards au cours de l'émission sportive Talents d'Afrique sur Canal+. Le joueur avait donc décliné l'invitation de Claude Le Roy pour se concentrer à son club.

Né à Kinshasa le 20 avril 1984, ce joueur, parti très jeune en Allemagne, a fait ses débuts en football au FC Rodalben. Entre 2000 et 2002, il a évolué au FK Pirmasens. De 2003 à 2006, Dominick Kumbela a joué dans l'équipe réserve de Kaiserslautern où il a fait quarante-trois apparitions pour huit buts marqués. Ensuite, il est parti au FC Rot-Weiß Erfurt en Ligue régionale Nord de 2006 à 2007 ; il y a inscrit dix-sept buts à

cinquante-trois matchs. De 2008 à 2010, il a successivement joué à Eintracht Brinswick (deux buts en quatorze apparitions), à SC Paderborn 07 (huit buts en trente apparitions), Rot Weiss Ahlen (six apparitions).

Et il est revenu à Eintracht Brinswick en janvier 2010 ; sérial buteur, il a été l'un des éléments moteurs la montée de son équipe de la D3, à la D2 et ensuite en Bundesliga en 2013. Il a marqué cinquante-trois buts en cent dix sept apparitions avec Brinswick depuis 2010. Activiste, il a pris part en 2013 à la campagne anti-racisme Elf gegen Rassismus for Show Racism the Red Card Deutschland.

Martin Enyimo

COMMISSARIAT CENTRAL DE POLICE

Les conditions de détention enfin améliorées

Réhabilitées par le Projet d'actions pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda), les geôles du commissariat central de police de la ville océane ont été réceptionnées ce lundi 17 février par quelques autorités pénitentiaires de la ville, accompagnées des membres de cette ONG et des représentants de l'Union européenne.

« La réhabilitation des geôles ne profitera pas seulement aux détenus mais aussi à l'ensemble des agents de police qui travaillent dans les locaux du commissariat central », a expliqué Georges Kilebe, commissaire central de police de la ville de Pointe-Noire. Ces travaux ont coûté au total un montant estimé à environ 30 millions de FCFA et ont consisté à la modernisation des équipements électriques, sanitaires, à la construction d'une nouvelle fosse septique, à des ouvertures servant d'aération, à des travaux de sol et de peinture intérieure et extérieure.

« La réception provisoire des geôles du commissariat central de police de Pointe-Noire annonce une nou-



Les autorités pénitentiaires de Pointe-Noire, accompagnées des représentants de l'Union européenne et des agents du Pareda, visitent les geôles du commissariat central de police / Adiac

velle étape dans le processus de renforcement de la justice et de l'État de droit en République du Congo. L'une des conditions premières en vue de renforcer et d'améliorer les conditions de détention demeure la prise en charge optimale et sécurisée des détenus.

Dans sa volonté de rendre la justice plus transparente, l'Union européenne est le premier bailleur de fonds à appuyer le Congo à travers le projet Pareda. La réhabilitation des geôles du commissariat central de police rappelle sa position sur l'importance pour toute justice

d'administrer avec toute cohérence, justice, impartialité et en préservant la dignité humaine des prisonniers », a déclaré Matteo Sirtori, premier secrétaire chef de secteur gouvernance, économie, secteurs sociaux de la délégation de l'Union européenne en Répu-

blique du Congo.

En effet, s'exprimant à cette occasion, Norbert Nkoukouli, procureur général près la cour d'appel de Pointe-Noire, a indiqué : « L'État de droit recommande et demande l'exigence d'un certain nombre de conditions à remplir à l'instar de l'amélioration des conditions de détention des personnes suspectes. La réhabilitation de ces geôles contribuera aussi, à n'en point douter, à l'amélioration substantielle des conditions de garde à vue dans les locaux du commissariat central de police, tout en témoignant la volonté du gouvernement de la République d'être en harmonie avec les conventions internationales faisant partie de l'ordonnement juridique. » Enfin, signalons que grâce au financement de l'Union européenne, le projet Pareda participe à la réhabilitation des maisons d'arrêt des grandes villes de la République du Congo comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Djambala, et à la remise des équipements nécessaires à l'amélioration des conditions de sécurité et d'assistance juridique des détenus préventifs.

Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CANCERS DE L'ENFANT

La Fondation Calissa Ikama multiplie des actions

Cette journée a été célébrée le samedi 15 janvier, dans un hôtel de la place, en présence d'Alexis Elira Dokekias, directeur général de la Santé, et de Yolande Édith Ketta Mbanguyd, présidente de la fondation.



La tribune officielle de la cérémonie

En présence des autres membres de la fondation et de plusieurs invités, le directeur général de la Santé a expliqué que la problématique des cancers de l'enfant est importante parce que toute situation sur l'enfant peut compromettre le développement d'un pays. Les actions de lutte contre les cancers de l'enfant ne devraient pas se limiter à cette journée, mais plutôt se poursuivre et se multiplier conformément au Plan national de lutte contre le cancer élaboré par le ministère de la Santé et de la Population sur une période de cinq ans. « Le cancer reste une maladie mythique pour laquelle plusieurs organisations à travers le monde se mobilisent en vue de le démystifier; en déclarant qu'on peut le guérir ou le prévenir. La Fondation Calissa Ikama et d'autres fondations ont participé à l'élaboration

du document stratégique du Plan national de lutte contre le cancer en République du Congo, dans le cadre de la politique gouvernementale sur le renforcement des capacités techniques des infrastructures sanitaires permettant de doter les hôpitaux généraux du pays des plateaux techniques performants afin de créer des conditions de prise en charge par l'État de certains cas du cancer », a précisé Alexis Elira Dokekias. Exprimant pour sa part l'importance de cette journée, Yolande Édith Ketta Mbanguyd a signifié : « La lutte pour vaincre des cancers de l'enfant ne fait que commencer à travers la célébration pour une première fois en République du Congo de cette journée. Cette lutte entre dans les annales de l'histoire sanitaire du pays. » La journée a été caractérisée par la

projection d'images d'enfants atteints du cancer, par des focus sur la problématique de la prise en charge des cancers de l'enfant au Centre hospitalier universitaire (CHU) et par la présentation du projet d'implantation de l'unité d'oncologie pédiatrique à l'hôpital mère enfant Blanche Gomes à Brazzaville. Une soirée de solidarité et de soutien à la lutte contre le cancer des enfants, organisée par la Fondation Calissa Ikama, a marqué la fin de cette célébration.

Créée en 2008, la Fondation Calissa Ikama est à ce jour la seule ONG congolaise qui a pour vocation la lutte contre les cancers de l'enfant. Elle doit son nom à Calissa Ikama, une jeune fille écrivaine à 14 ans et décédée à 15 ans des suites d'un cancer des ovaires.

Séverin Ibara

CONGO-ITALIE

Le port autonome choisi pour une campagne navale

Le porte-avions Cavour du 30^e groupe naval de la marine militaire italienne, va accoster au Port autonome de Pointe-Noire du 20 au 25 février. Sa mission, servir aux cours de formation et exercices à l'endroit des marins dans le domaine de la lutte contre la piraterie, de la sécurité des installations maritimes et de la recherche du sauvetage en mer.

Cette escale, l'unique en Afrique centrale avec celle de Luanda, fait partie d'une campagne navale de circumnavigation de l'Afrique par le porte-avions Cavour, intégrée par la frégate Bergamini et le navire de support logistique Etna. La circumnavigation du continent africain a pour but d'apporter une assistance humanitaire grâce à la coopération.

D'après un communiqué de l'ambassade d'Italie au Congo, le Port autonome de Pointe-Noire a été retenu en raison de l'importance des relations bilatérales qui existent entre les deux pays. « La campagne se propose de marquer l'importance croissante de l'Afrique dans la politique étrangère et de sécurité de l'Italie, en donnant notamment un signal politique fort et en ouvrant des perspectives de collaboration dans le secteur de la défense avec de nombreux États Africains. La visite du porte-avions Cavour et du Groupe Naval constituera un signal fort d'amitié envers le Congo et une étape marquante des relations bilatérales, ainsi qu'une base pour développer ultérieurement les efforts conjoints avec le Congo dans le domaine de la défense et de la sécurité maritime », indique un communiqué de l'ambassade d'Italie au Congo.

Entré en service en 2009, le porte-avions Cavour représente, selon l'ambassadeur, le fleuron de la technologie de défense italienne. Entièrement réalisé par les chantiers Fincantieri de Riva Trigoso et Muggiano, le Cavour est équipé d'un des plus puissants systèmes de propulsion conventionnelle au monde (88.000 kw) et peut embarquer vingt avions ou hélicoptères. Il a été conçu pour être à la fois : une unité de pointe dans la projection de puissance de la Marine Italienne ; le siège de commande et de contrôle d'un groupe naval ; et une plateforme logistique capable d'intervenir en cas de catastrophes naturelles, pour secourir la population.

Yvette Reine Nzaba

MONGO-MPOUKOU

Plusieurs projets sociaux retenus pour 2014

Les autorités du 5^e arrondissement de la ville océane l'ont annoncé le 15 février lors d'un apéritif organisé par l'administrateur maire, Zéphirin Nguié.

Les projets annoncés en 2014 sont, entre autres, la construction de l'école primaire de Koufoli et la construction de murs d'enceinte pour les écoles de Siafoumou, de Songolo et de Kouanga-Makosso.

Outre ces ouvrages, le maire a annoncé la poursuite du recensement administratif spécial et le règlement des conflits entre les familles possédant des terres. « En 2014, nous allons poursuivre les activités enclenchées, et viser l'aboutissement harmonieux du recensement administratif spécial en vue d'une bonne organisation des élections locales », a indiqué Zéphirin Nguié qui s'est félicité du règlement des conflits opposant depuis dix ans, deux familles de propriétaires terriens, à savoir les Nzemba et les Mpoukou.

Il a également promis de poursuivre les réunions hebdomadaires chaque lundi avec les diverses sensibilités, au cours desquelles toutes les questions qui touchent à la vie des populations sont évoquées. « Cette expérience sera maintenue et nous allons poursuivre les descentes dans les quartiers pour vivre les réalités de nos citoyens. Nous avons dit Mongo-Mpoukou vie et vivra avec ses citoyens comme les poissons vivent dans l'eau », a rassuré le maire, qui les a assurés de sa franche collaboration.

S'adressant aux chefs de quar-



L'administrateur maire de Mongo-Mpoukou, Zéphirin Nguié. "crédit photo adiac"

tiers, l'administrateur du cinquième arrondissement leur a demandé de jouer pleinement leur rôle : « Vous êtes les représentants de l'État dans vos quartiers respectifs. À cet effet, je vous demande de jouer pleinement votre rôle car, nous avons pris l'engagement d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens. »

Un arrondissement confronté à plusieurs difficultés

Cependant, dans le discours bilan, le secrétaire général de l'arrondissement cinq, Apollinaire Molébé, a souligné que 32 familles foncières avaient été recensées et enregistrées par les services de la mairie de Mongo-Mpoukou et qu'un travail de conscientisation et de dissuasion se poursuivait.

D'après lui, Mongo-Mpoukou, en tant qu'entité administrative déconcentrée, comme tous les autres arrondissements, ne dispose pas d'un programme

d'activité par manque de budget d'investissement et de fonctionnement. Son rôle est de suivre et d'appliquer la politique du président de la République pour gérer la cité dans tous les domaines de la vie des citoyens. Enfin, Apollinaire Molébé a souligné les difficultés que connaît l'arrondissement, parmi lesquelles : l'assainissement, l'extension du réseau hydraulique, le réseau électrique, le manque de marché moderne, le manque d'installations sportives, le manque de clôture autour des écoles Mbota, Raffinerie et 418, ainsi que l'obstruction des voies publiques due à des constructions anarchiques. « À ce sujet, le service du domaine de l'État fera bien son devoir selon les règles de l'art car il est question de remettre à l'État ses différents domaines et artères occupés par des citoyens inciviques », a conclu Apollinaire Molébé.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (National et football amateur)

National, 21^e journée

Kévin Koubemba, remplacé à la 59^e, et Marvin Baudry, suppléé à la 84^e, étaient titulaires lors du match nul concédé par Amiens face à Dunkerque (1-1). Yven Moyo, Jean-Bryan Boukaka et Dorian Ngoma n'étaient pas dans le groupe.

Réduits à dix, puis à neuf, les Picards restent dans la charrette avec six points de retard sur le premier non-relégable.

Sans Rahivi Kifoueti, Carquefou bat Le-Poiré-sur-Vie (4-1).

Matchs reportés pour Luçon (Jules Iloki et Damien Mayenga) et Vannes (Jordan Massengo).

CFA, 18^e journée

Groupe A

Lille et Barel Mouko, titulaire, s'inclinent face à Chambly (0-2).

Balthazar Mbizi était titulaire lors de la victoire de Mantes face à Quevilly (0-1). Mignon Ndingha a assisté, depuis le banc de touche, au revers de Villemomble face à Dieppe (0-2).

Groupe B

Dieuvy Nsondé n'était pas dans le groupe de Saint-Priest, défait à Mulhouse (0-3).

Groupe C

Sans Donneil Moukanza, blessé, Valence partage les points à domicile avec Martignes (0-0).

Match remis pour l'AS Monaco de Dolan Bahamboula et Yhoan Andzouana.

Groupe D

Dalnath Miatoudila et Viry-Châtillon sont tenus en échec sur leur pelouse par Bordeaux (1-1).

CFA 2, 16^e journée

Groupe A

Jean-Bryan Boukaka s'offre un doublé lors de la victoire de la réserve d'Amiens face à celle de Quevilly (3-2).

Christel Kimbembe n'était pas dans le groupe de l'UJA Maccabi Paris, vainqueur d'Oissel (2-0).

Groupe B

Christopher Missilou était titulaire lors de la défaite d'Evry à Aulnoye (0-1). L'équipe d'Isaac Ngata conserve sa 5^e place, mais voit l'écart se creuser avec le

leader, Croix, qui caracole en tête avec 54 points, contre 17 pour Evry.

Groupe C

Oxence Mbani, titulaire en défense centrale, et Saint-Louis écrasent Morteau-Montlebon (4-0). Saint-Louis est 7^e avec 10 points de retard sur le leader.

Match reporté pour Nancy et Dylan Bahamboula.

Groupe E

Doublé de Thernand Bakouboula qui offre la victoire au FC Echirolles face à l'AS Minguettes (2-0). Déjà buteur lors de la journée précédente, l'ancien Grenoblois totalise désormais 4 buts. Enfin titularisé en pointe, il marque d'abord d'une frappe excentrée au premier poteau et ensuite d'un plat du pied face au gardien adverse.

Division d'honneur, 16^e journée, groupe Languedoc-Roussillon

Destin Onka et Yann Kombo étaient titulaires lors du match nul de Mende face au leader, Fabrègues (1-1). Mende est huitième avec 34 points.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Les équipes de Pointe-Noire se cherchent encore

La première journée du championnat national d'Élite 1 de football, qui s'est jouée à Pointe-Noire le 15 février au stade Municipal, a été ponctuée par une victoire - celle du FC Bilombé qui a terrassé Nico-Nicoye sur le score de 3 buts à 1 - et un nul d'un but partout entre AS Cheminots et l'Association sportive Ponténégrine (ASP).



Une phase du match Bilombé/Nico-Nicoye. Crédit photos "Adiac"

Devant le maigre public du stade Municipal de Pointe-Noire, AS Cheminots et ASP ont ouvert le bal de ce championnat. Sans attendre le round d'observation, ASP va ouvrir la marque à la 6^e minute de jeu par l'entremise de Mvouo Elvire qui va reprendre sans difficulté un ballon mal maîtrisé par Mabiala, le gardien Cheminots, très hésitant tout au long de la partie. Avec ce but matinal, Elvire Mvouo a signé le premier but du championnat national d'Élite 1.

Cueillis à froid, les Cheminots vont tenter d'égaliser, mais trahis à maintes reprises par leurs attaquants maladroits et mal inspirés. À plusieurs reprises, ASP, mieux organisé, n'a pu doubler la mise à cause de la précipitation de ses attaquants. La mi-temps va intervenir sur ce score d'un but à 0 en faveur de l'ASP. À la reprise, l'AS Cheminots paraît volontaire. Les hommes du rail seront récompensés à la 60^e minute par un but d'Abdul qui va reprendre victorieusement de la tête un centre venu de la droite. Jusqu'à la fin des 90 minutes, aucune équipe ne put réussir encore à scorer en dépit de la multitude d'occasions que l'une ou l'autre équipe s'est créée.

La deuxième rencontre fut plus intéressante, ne serait-ce que par l'engagement des joueurs plus déterminés et entrepreneurs. Comme lors du premier match, Nico-Nicoye va ouvrir le score à la 6^e minute par Fredrich Ngouabi, d'un tir tendu qui a laissé pantois le gardien Abinama Michel de Bilombé. Sept minutes plus tard, Ta-

rantsa Okanga va égaliser, avant qu'Okiélé Boly, d'un superbe ciseau, ne propulse le ballon au fond des filets de Titi Hollant. Après la pause, Tarantsa Okanga va désillusionner les espoirs de Nico-Nicoye en ajoutant un troisième but qui va sonner définitivement le glas des locataires du stade Tata-Lo-boko de Tié Tié.

N'eut été la nonchalance de son attaquant Nulva Ayessa, rentré en seconde période, qui a raté successivement deux occasions franches de buts, Nico-Nicoye serait renvoyé vers ses études avec une valisette de buts.

Au regard des deux premiers matchs, qui viennent de se jouer au stade Municipal de Pointe-Noire, force est de reconnaître que les équipes de Pointe-Noire sont très loin du niveau escompté. Au vu de la prestation des différentes équipes, il convient de dire que la longue trêve d'inter-saison leur a été plus que préjudiciable. Des équipes que l'on espère plus performantes lors de la deuxième journée le week-end prochain. En attendant, la première journée se poursuit mercredi 20 février avec la rencontre V.-Club Mokanda/Cara au stade Municipal. Une rencontre qui sent la poudre avec des Aiglons galvanisés par leur qualification euphorique en coupe de la confédération et des V.-Clubiens qui veulent marquer d'entrée, leur retour parmi l'élite.

Les résultats de la première journée du championnat national d'Élite 1 à Pointe-Noire
AS Cheminots/ASP : 1-1
FC Bilombé/Nico-Nicoye : 3-1

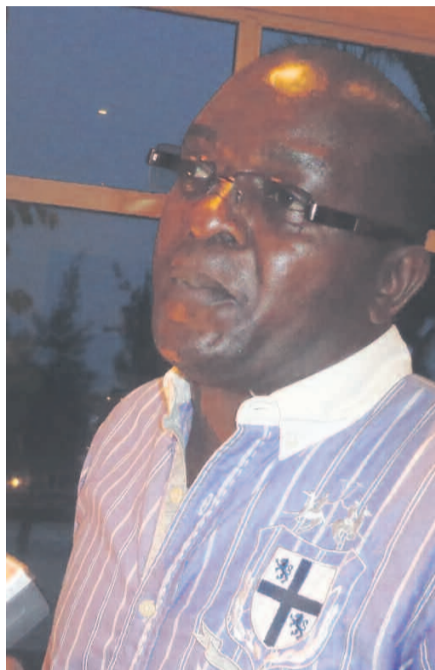
Hervé Brice Mampouya

COUPES AFRICAINES

Jean Médard Kossa : «Nous avons effleuré la catastrophe»

Le chef de la délégation congolaise à Kigali estime que le grand club est reconnu par ses résultats et ses trophées et non par rapport à son ancienneté.

Jean Médard Kossa n'y est pas allé par quatre chemins. Il a regretté, le 15 février depuis Kigali, l'élimination de Diablos noirs, vice-champions du Congo dès le premier tour de la Ligue africaine des champions, tout en se disant comblé par la qualification des Léopards de Dolisie face au Rayon Sports du Rwanda. À cette étape de la compétition, le club qui représente le pays devrait, selon lui, donner le meilleur de lui-même pour obtenir un résultat satisfaisant. C'est le message que l'actuel président des arbitres congolais a transmis, au terme de la première partie largement menée par les Rwandais, aux joueurs des Léopards de Dolisie. «Nous avons effleuré la catastrophe. J'ai été obligé de descendre à la mi-temps avec le président Bouka pour parler aux petits et leur faire passer le message de la Nation que si Léopards restait au premier tour, ce serait une catastrophe et inexplicable aux sportifs congolais», a expliqué Jean Médard Kossa. Une interpellation qui a permis aux Fauves du Niari de livrer une prestation de qualité à la deuxième période, marquant coup sur coup les deux buts de la qualification pour le tour suivant.



Jean Médard Kossa

Jean Médard Kossa a, par ailleurs, estimé que la reprise le week-end dernier du championnat national d'Élite 1 permettra aux clubs congolais encore en lice dans les compétitions africaines, de mieux affûter leurs armes en vue de bons résultats. «Vous savez qu'un grand club ce n'est pas l'ancienneté. On reconnaît un grand club par ses résultats et par ses trophées», a-t-il conclu.

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

Mention acceptable pour les clubs congolais

Sur les quatre, seul le club Diablos noirs n'a pas pu arracher sa qualification pour les seizièmes-de-finale

Les Diablotins ont concédé un décevant match nul d'un but partout le 15 février à Bujumbura face à Flambeau de l'Est de Burundi. Le but diablotin a été inscrit par Hardy Binguila à la 32e minute. Diablos noirs est la seule formation parmi les quatre, à concéder une défaite à domicile lors de la manche aller. Les Jaune-et-Noir étaient battus 0-1 pendant que les Léopards de Dolisie ont été tenus en échec par Rayon sport. Le Kondzo l'emportait 2-0 face à Young sport Académie de Bamenda. Le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) est la seule équipe à aligner deux victoires lors des préliminaires. Le Cara s'est qualifié pour les seizièmes-de-finale de la Coupe africaine de la Confédération en écrasant, le 16 février à Pointe-Noire, Malakia du Soudan sur un score de 4-1. À l'aller, les Aiglons s'étaient imposés 1-0 à Khartoum. Ils affronteront entre le 1er et le 2 mars à Pointe-Noire, l'Étoile sportive du Sahel. Pour une première participation en compétition africaine, le FC Kondzo est sur la bonne voie. L'équipe s'est inclinée le 16 février à Douala 1-3 face au club camerounais, mais s'est qualifiée également en seizièmes-de-finale de la Coupe africaine de la Confédération grâce à sa victoire 2-0 face à la même équipe. Le FC Kondzo affrontera le week-end du 28 février au 2 mars à Brazzaville, le club nigérian de Bayelsa United.

Des quatre représentants congolais, seul AC Léopards a eu un adversaire qui ne découvrait pas pour la première fois la compétition africaine. Le Rayon sport a commencé à jouer la Coupe d'Afrique depuis l'époque de l'ancienne formule. Les Léopards n'ont pas pu battre cette équipe. Ils ont concédé deux fois un match nul, leur permettant toutefois de recevoir, le 2 mars à Dolisie, Primeiro d'Agosto.

Onze est le nombre de buts inscrits par les clubs congolais. Cara occupe le premier rang avec cinq buts, suivis du FC Kondzo trois buts, AC Léopards deux buts et Diablos noirs un but. Huit est le nombre de buts encaissés par les clubs congolais. Cara est toujours en tête avec un but, suivi de Léopards et Diablos noirs, deux buts, et Kondzo trois buts. Des quatre clubs, seul AC Léopards a inscrit plus de buts à l'extérieur (deux contre un pour les autres représentants). Les clubs congolais qui ont repris avec la culture de marquer à l'extérieur, devront poursuivre sur cette lancée lors des seizièmes-de-finale.

J.G.E.

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Rémy Ayayos Ikounga estime que le parcours sera long et difficile

De retour de Kigali, le président de l'Athlétic club Léopards de Dolisie, dont l'équipe recevra le 2 mars à Dolisie en seizièmes-de-finale, le club angolais de Primeiro d'Agosto, a dévoilé son objectif d'aller le plus loin possible dans cette 18e édition, reconnaissant que le parcours pour toucher à ce but sera plus compliqué que l'année dernière.



Rémy Ayayos Ikounga

Les Dépêches de Brazzaville : La qualification des Léopards à Kigali, est-ce un résultat venu de Dieu, de la maturité de l'équipe ou de la solidarité nationale ?

Rémy Ayayos Ikounga : Toutes ces données nous sont positives. Nous remercions Dieu tout puissant qui ne cesse de bénir cette équipe et de nous accompagner dans tout ce que nous entreprenons. Mais la maturité, je l'ai constatée évidemment comme vous tous quand l'équipe était menée. Il fallait un sursaut d'orgueil et une manière de jouer plus offensive. Le résultat que nous avons obtenu est plutôt favorable mais il nous permet aussi de tirer les enseignements majeurs. C'est-à-dire aujourd'hui, l'AC Léopards sur le plan continental n'est plus une inconnue mais une équipe qui est attendue par les adversaires de façon très sérieuse. Et tous nos adversaires se préparent à nous rencontrer avec un engagement tout à fait particulier, parce que nous avons maintenant un nom sur l'échiquier continental. Et nous n'avons plus cette donnée importante qui était comme l'avantage de l'arrivée par surprise ou de la décevante.

LDB : Comment avez-vous apprécié le football rwandais ?

R.A.I. : Le football rwandais, pour parler le langage qui est devenu familier aujourd'hui, est un football émergent.

Il y a vingt ans on ne parlait pas du football rwandais sur le continent. Mais à l'Est de l'Afrique au Rwanda, au Burundi, en Ethiopie, en Ouganda, le football se développe très vite avec des infrastructures adéquates, vous l'avez constaté vous-même. Pour nous c'était un challenge très important. Bien que blessé à domicile, je ne doutais pas de la capacité de mes joueurs de relever le défi au Rwanda. Ce n'est pas la première fois que nous avons pu nous qualifier à l'extérieur. J'en suis très heureux.

LDB : Heureux de la qualification, mais le plus dur reste à faire...

R.A.I. : Aller le plus loin possible c'est l'objectif primordial. Je l'ai dit et répété mais il faut se dire aussi que nous nous attelons à mettre les moyens qu'il faut, le recrutement des joueurs évidemment a été fait. Il y a encore des cohésions à faire et à parfaire parce qu'il y a des joueurs qui sont venus d'horizons différents. Nous n'avons pas encore eu de matchs de championnat qui pouvaient nous permettre de mieux huiler le mécanisme. Mais qu'à cela ne tienne, je pense qu'avec l'effectif que nous avons, l'engagement, l'encadrement technique et grâce aux prières des Congolais, nous pourrions aller le plus loin possible dans cette compétition même si nous reconnaissons qu'elle n'est pas facile. Chaque année,

elle est encore plus difficile parce que tous les pays et tous les clubs veulent aller le plus haut possible. Et vous avez vu au cours du Chan, qu'il y a des pays qu'on aurait dû sous-estimer mais qui ont fait de parcours tout à fait honorable. Moi je pense que nous, Congolais, qui ne sommes pas les derniers nés en Afrique en matière de football, nous devons nous donner plus de chances encore d'aller le plus loin possible.

LDB. Que dites-vous aux joueurs et supporters du club ?

R.A.I. : Je remercie tout le public congolais. Je suis convaincu que le Céléste ne m'abandonne jamais. Les esprits me suivent partout où je suis et dans tous les combats que je mène. Ce n'est que le début d'un parcours qui sera long et difficile. Il faut le savoir. Il sera long et difficile, je le répète. Je compte sur la capacité des joueurs à interioriser ce principe. Je leur ai dit. Et sur mon staff pour mieux affiner les plans et les tactiques qui doivent accompagner leur œuvre. Et surtout au public congolais, je lui dis qu'il ne s'agit pas d'être spectateur parce que vous avez vu, au Rwanda quand nous sommes rentrés dans le stade, nous avons eu à faire à un public très discipliné mais motivé, qui poussait son équipe. Cela manque parfois dans certains stades congolais. Le public de Dolisie je lui dis qu'il faut soutenir l'équipe de manière élégante et disciplinée, avec fair-play. Au Rwanda nous avons rencontré un public peut-être chauvin mais rangé derrière son équipe, ni agressif ni indiscipliné. Il était exemplaire et fair-play car bien qu'éliminé, nous n'avons pas connu de désagrément, de violences. Cela va tout à l'honneur du peuple rwandais que je salue au passage.

J.G.E.

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Les affiches des huitièmes-de-finale de la ligue européenne des champions

La première rencontre des huitièmes-de-finale, ce 19 février, opposera Arsenal au Bayern de Munich, tenant du titre. Un match plein de défis pour les Gunners d'Arsenal qui tenteront de prendre leur revanche face au club allemand.

Puisque le Bayern les avait éliminés la saison passée à cette même étape de la compétition. C'était la troisième fois consécutive que les Anglais s'arrêtaient en huitièmes-de-finale de la compétition. Devant le Bayern, il sera aussi question pour Arsenal de mettre fin à cette malédiction qui les poursuit depuis trois ans.

Dans l'autre rencontre, qui mettra aux prises Milan AC et Atlético de Madrid, l'ancien joueur milanais, Clarence Seedorf, passera son premier match sur le banc de touche en tant qu'entraîneur en Ligue des champions. Sa première mission est donc de faire tomber le club espagnol qui est sorti de la phase de poule avec cinq victoires et un match nul. Le Milan AC n'a concédé qu'un but à domicile, cette saison. Par ailleurs, le club n'a gagné qu'une de ses huit dernières rencontres devant le club espagnol. Le 25 février, le tour viendra à Dortmund, finaliste de la compétition l'an passé, et au Zenit Saint-Petersburg, d'en découdre. C'est pour la deuxième fois que le Zenit, leader de la première

ligue russe, atteint les huitièmes-de-finale de la Ligue des champions. À domicile, l'équipe sortira le grand jeu pour venir à bout de son adversaire. Seulement, après avoir battu le FC Shakhtar Donetsk l'an passé, Dortmund vise une nouvelle performance devant les clubs russes à commencer par la rencontre face au Zenit. L'autre match du même jour opposera Olympiacos à Manchester United. Le club grec qui recevra les Anglais veut à tout prix l'emporter. Car en quatre tentatives, Olympiacos n'a jamais battu le Manchester United à l'image des autres équipes grecques.

Les huitièmes-de-finale de la ligue des champions se clôtureront le 26 février, avec pour premier match Galatasaray-Chelsea. Le club turc s'appuiera, sans nul doute, sur son attaquant Didier Drogba pour tenter de renverser Chelsea, son ancien club. Mais Galatasaray n'oublie pas d'avoir perdu 5-0 lors de la précédente visite de Chelsea. Le match ne sera donc pas facile pour les deux équipes. Par ailleurs, Schalke 04 se mesurera au Real Madrid, dans l'autre rencontre. Les deux vont se rencontrer pour la première fois. Real Madrid qui a inscrit 20 buts dans la phase de groupe, semble être favori sur le papier. L'expérience du club espagnol pourra faire la différence. Mais souvent, les Allemands ne s'avouent vaincus qu'au dernier coup de sifflet final.

À domicile, Schalke 04 donnera du fil à retordre au Real Madrid.

Les seizièmes-de-finale en ligue Europa

Le 20 février, juste après les huitièmes-de-finale de la ligue des champions, la ligue Europa prendra la relève. Anji Makhatchkala sera face au club belge de Genk. Juventus de Turin se mesurera à Trabzonspor. Par la suite, les Danois Esbjerg rencontreront les Italiens de Fiorentina. Le club Tchèque recevra AZ, un club hollandais. Alors que les Ukrainiens Dnipro seront face aux Anglais de Tottenham. Chronomoretz Odesa défiera Lyon. Le Dinamo Kiev jouera contre Valence. Le club grec de PAOK sera devant Benfica. Les Anglais de Swansea en découdront avec Naples. Tandis que FC Porto recevra Frankfort. Le club espagnol Betis sera face aux Russes de Rubin. Le club Maribor de Slovénie, se mesurera quant à lui aux Espagnols de Séville. Les Tchèques de Plzen recevront les Ukrainiens de Shakhtar Donetsk. Alors que les Bulgares de Ludogorets feront le déplacement de la Lazio. Ajax sera face à Salzburg, un club autrichien. Enfin, ces seizièmes-de-finale se clôtureront par la rencontre qui opposera Tel-Aviv aux Suisses de Basel. Les matchs retour se joueront le 27 février.

Rominique Nerplat Makaya